

Résumé des
titres et emprunts émis par
le gouvernement du Canada

en cours au
31 décembre 2004



Banque du Canada

Pour obtenir des exemplaires supplémentaires de cette publication, veuillez communiquer avec la :

Diffusion des publications
Services de communication
Banque du Canada
234, rue Wellington
Ottawa (Ontario)
K1A 0G9

Téléphone : (613) 782-8248

Télécopieur : (613) 782-8874

Adresse électronique : publications@bank-banque-canada.ca

Accessible également dans le site Web de la Banque du Canada, à l'adresse suivante : www.banqueducanada.ca/fr/guide_idx-f.htm

ISBN : 0-662-65394-7

Imprimé au Canada sur papier recyclé

Table des matières

Partie 1 – Tableaux de référence

Tableau 1 - Résumé de l'encours des titres et emprunts intérieurs ou libellés en devises du gouvernement du Canada	1
Tableau 2 - Emprunts du gouvernement du Canada remboursés avant l'échéance	2
Tableau 3 - Obligations et billets émis et garantis par le gouvernement du Canada – Émissions brutes, rachats et émissions nettes	3
Tableau 4 - Swaps de devises du gouvernement du Canada (à l'exclusion des swaps de dollars canadiens contre des dollars É.-U., des euros et des yens)	5
Tableau 5 - Swaps de dollars canadiens contre des dollars É.-U. effectués par le gouvernement du Canada	6
Tableau 6 - Swaps de dollars canadiens contre des euros effectués par le gouvernement du Canada	9
Tableau 7 - Swaps de dollars canadiens contre des yens effectués par le gouvernement du Canada	12

Partie 2 - Titres négociables

Section 2.1 - Bons du Trésor	13
Modalités	13
Présentés par date d'échéance et encours	14
Section 2.2 - Obligations négociables	15
Modalités	15
Présentées par émission, ISIN et encours	17
Présentées par date d'échéance	19
Fonds de rachat et obligations remboursables	21
Renseignements présentés par date d'échéance	22
Section 2.3 - Titres libellés en devises	87
Modalités	87
Présentés par date d'échéance et encours	89
Renseignements relatifs aux obligations, présentés par date d'échéance	91

Partie 3 - Titres non négociables

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada	107
Modalités	107
Présentées par émission	117
Renseignements présentés par émission	119
Section 3.2 - Obligations à prime du Canada	136
Modalités	136
Présentées par émission	148
Renseignements présentés par émission	150
Section 3.3 - Titres de placement du Canada	169
Modalités	169
Présentés par émission	171
Renseignements présentés par émission	172

Table des matières

Section 3.4 - Fonds de placement du Régime de pensions du Canada	176
Modalités et encours	176
Section 3.5 - Obligations émises en faveur d'une fiducie du supplément du transfert canadien en matière de soins de santé	177
Modalités et encours	177

Partie 1 – Tableaux de référence

Tableau 1

Résumé de l'encours des titres et emprunts intérieurs ou libellés en devises du gouvernement du Canada

Titres négociables

Bons du Trésor		117 050 000 000 \$
Obligations négociables (intérieures)		259 704 204 000 \$
Devises		
Bons du Canada	1 712 127 598 \$	
Billets du Canada	1 172 700 000 \$	
Eurobillets à moyen terme	1 723 395 000 \$	
Autres billets et obligations	10 027 598 586 \$	
Emprunts	<u>0 \$</u>	
		14 635 821 184 \$

Titres non négociables

Obligations d'épargne du Canada		12 271 680 361 \$
Obligations à prime du Canada		7 191 127 800 \$
Titres de placement du Canada		7 630 500 \$
Obligations émises en faveur du Fonds de placement du Régime de pensions du Canada		3 335 053 000 \$
Obligations émises en faveur d'une fiducie du supplément du transfert canadien en matière de soins de santé		<u>64 982 550 \$</u>
		<u><u>414 260 499 395 \$</u></u>

Section 1.1 - Tableaux de référence

Tableau 2

Emprunts du gouvernement du Canada remboursés avant l'échéance							
Échéance initiale	Taux d'intérêt nominal	Lettre de série	Date de rachat	Prix de rachat	Intérêt couru sur une obligation de 100 \$	N° du dernier coupon valide	Payable*
1944 15 janv.	2¼	-	16 août 1943	100	0,20 \$	13	N. Y.
1945 15 août	2½	-	15 août 1943	100	-	16	N. Y.
15 oct.	4	N7	15 oct. 1943	100	-	20	C.
1948 15 janv.	2½	A	15 janv. 1947	100	-	8	N. Y.
1949 1 ^{er} juin	3¼	D9	1 ^{er} juin 1946	100	-	18	C.
15 oct.	3½	C4	15 oct. 1944	100	-	20	C.
1950 1 ^{er} juill.	3½	-	17 avril 1940	100	-	-	L.
1951 15 juin	3	K4	15 juin 1950	101	-	18	C.
15 nov.	3¼	F3	15 nov. 1948	100	-	22	C.
1952 1 ^{er} févr.	3¼	F8"E"	1 ^{er} févr. 1948	100	-	16	C.
1 ^{er} févr.	3¼	F8"A"	1 ^{er} févr. 1949	100	-	18	C.
1 ^{er} févr.	3¼	F8"B"	1 ^{er} févr. 1950	100	-	20	C.
1 ^{er} févr.	3¼	F8"D"	1 ^{er} févr. 1951	100½	-	22	C.
1 ^{er} mai	5	-	15 mars 1943	100	1,86 \$	41	N. Y.
1 ^{er} oct.	3	K1	1 ^{er} oct. 1949	100	-	18	C.
15 oct.	4	N4	15 oct. 1947	100	-	30	C.
1953 15 janv.	3	B	16 janv. 1946	103	-	6	N. Y.
1955 1 ^{er} mai	3¼	-	1 ^{er} mai 1950	100	-	-	L.
1 ^{er} juin	3	C7	1 ^{er} juin 1950	100	-	30	C.
1 ^{er} juin	3	D2	1 ^{er} juin 1950	100	-	29	C.
1956 1 ^{er} nov.	4½	R6	1 ^{er} nov. 1946	100	-	31	C.
1 ^{er} nov.	3	L2	1 ^{er} juin 1954	101	0,26 \$	23	C.
1957 1 ^{er} mai	3	L4	1 ^{er} oct. 1954	100	1,26 \$	22	C.
1 ^{er} nov.	4½	R7	1 ^{er} nov. 1947	100	-	33	C.
1958 15 janv.	3	C	16 janv. 1946	103	-	6	N. Y.
1 ^{er} juin	3	F5	1 ^{er} déc. 1954	100	-	33	C.
1 ^{er} sept.	4	-	1 ^{er} sept. 1953	100	-	-	L.
1 ^{er} nov.	4½	R8	1 ^{er} nov. 1948	100	-	35	C.
1959 1 ^{er} nov.	4½	R9	1 ^{er} nov. 1949	100	-	37	C.
1960 1 ^{er} oct.	4	-	1 ^{er} oct. 1940	100	-	-	L.
1 ^{er} oct.	4	-	1 ^{er} oct. 1950	100	-	40	N. Y.
1961 15 janv.	3¼	-	15 janv. 1956	100	-	40	N. Y.
1963 1 ^{er} août	3	-	1 ^{er} févr. 1959	100	-	21	N. Y.
1966 1 ^{er} juin	3¼	D4	1 ^{er} juin 1956	100	-	40	C.
1967 15 janv.	3	-	15 janv. 1946	104	-	18	N. Y.
1968 15 nov.	3	-	15 nov. 1945	104	-	14	N. Y.
1989 19 févr.	7,1	-	19 août 1986	100½	-	-	T.
1992 31 juill.	7,9	-	29 juill. 1988	100½	-	-	T.
1993 27 nov.	7	-	27 nov. 1989	100½	-	-	T.
1998 1 ^{er} avril	8	-	1 ^{er} avril 1991	102	-	26	N. Y.
1998 15 oct.	9¼	-	15 oct. 1989	103,26	-	22	N. Y.
1999 19 févr.	7½	-	19 août 1986	100½	-	-	T.

* C. : Canada; L. : Londres, Angleterre; N. Y. : New York; T. : Tokyo, Japon.

Section 1.1 - Tableaux de référence

Tableau 3

Obligations et billets émis et garantis par le gouvernement du Canada									
Émissions brutes, rachats et émissions nettes *									
(Valeurs nominales, en millions de dollars canadiens)									
Année	Émissions brutes			Remboursements			Émissions nettes		
	\$ CAN	Autres monnaies	Total	\$ CAN	Autres monnaies	Total	\$ CAN	Autres monnaies	Total
1936	315	88	403	139	114	253	175	-26	150
1937	249	85	334	244	95	339	5	-10	-5
1938	190	89	278	106	97	203	84	-9	75
1939	185	20	205	114	76	190	70	-56	14
1940	609	-	609	152	128	280	457	-128	329
1941	925	11	936	182	217	399	743	-206	537
1942	2 069	-	2 069	248	172	420	1 820	-172	1 648
1943	2 950	99	3 050	317	239	555	2 634	-139	2 494
1944	3 129	-	3 129	443	65	508	2 686	-65	2 621
1945	3 636	-	3 636	99	46	145	3 536	-46	3 491
1946	914	-	914	693	153	847	220	-153	67
1947	366	-	366	623	30	653	-256	-30	-288
1948	1 085	290	1 375	1 477	142	1 619	-392	148	-244
1949	721	100	821	1 126	88	1 214	-406	12	-393
1950	2 108	62	2 170	2 136	134	2 270	-28	-73	-101
1951	578	-	578	893	53	946	-315	-53	-368
1952	827	-	827	949	2	951	-122	-2	-124
1953	2 033	-	2 033	1 575	6	1 582	457	-6	451
1954	3 400	-	3 400	3 698	3	3 700	-298	-3	-301
1955	1 370	-	1 370	971	60	1 031	399	-60	340
1956	1 527	-	1 527	2 026	116	2 143	-500	-116	-616
1957	2 602	-	2 602	2 654	68	2 722	-52	-68	-120
1958	9 200	-	9 200	7 816	2	7 818	1 383	-2	1 382
1959	2 893	-	2 893	2 604	149	2 752	289	-149	141
1960	2 665	-	2 665	1 960	1	1 961	705	-1	704
1961	3 429	-	3 429	2 384	55	2 439	1 044	-55	990
1962	3 307	135	3 442	2 882	39	2 921	425	96	521
1963	3 301	135	3 436	2 667	17	2 684	634	119	752
1964	3 383	-	3 383	2 826	-	2 826	557	-	557
1965	2 874	-	2 874	2 930	5	2 936	-57	-5	-62
1966	4 159	-	4 159	3 744	5	3 749	415	-5	410
1967	3 694	-	3 694	2 873	205	3 079	820	-205	615
1968	6 329	268	6 597	5 420	2	5 422	909	266	1 175
1969	6 424	16	6 440	6 169	2	6 170	255	14	269
1970	4 359	-	4 359	3 135	110	3 245	1 224	-110	1 114
1971	5 208	-	5 208	2 864	2	2 866	2 344	-2	2 342
1972	3 470	-	3 470	2 200	2	2 201	1 270	-2	1 269
1973	3 138	-	3 138	3 725	90	3 815	-588	-90	-677
1974	9 057	-	9 057	5 740	45	5 785	3 317	-45	3 272
1975	6 129	-	6 129	2 695	37	2 732	3 434	-37	3 397
1976	6 137	-	6 137	3 547	2	3 549	2 590	-2	2 588
1977	8 562	-	8 562	3 024	2	3 026	5 538	-2	5 536
1978	13 249	2 316	15 565	7 893	2	7 895	5 356	2 315	7 670
1979	14 000	728	14 728	8 568	2	8 570	5 433	726	6 159
1980	14 410	-	14 410	8 495	2	8 497	5 915	-2	5 913
1981	19 510	359	19 869	7 083	2	7 085	12 427	357	12 784
1982	20 536	1 330	21 866	7 890	2	7 892	12 646	1 329	13 975
1983	24 669	616	25 285	11 163	1 110	12 273	13 506	-494	13 013

(à suivre)

Section 1.1 - Tableaux de référence

Tableau 3 (suite)

Obligations et billets émis et garantis par le gouvernement du Canada Émissions brutes, rachats et émissions nettes * (Valeurs nominales, en millions de dollars canadiens)									
Année	Émissions brutes			Remboursements			Émissions nettes		
	\$ CAN	Autres monnaies	Total	\$ CAN	Autres monnaies	Total	\$ CAN	Autres monnaies	Total
1984	29 470	399	29 869	14 550	417	14 966	14 921	-18	14 902
1985	32 332	2 590	34 921	12 874	606	13 480	19 457	1 984	21 441
1986	23 652	2 845	26 496	15 428	427	15 854	8 224	2 418	10 642
1987	35 668	727	36 395	15 076	1 712	16 789	20 591	-985	19 607
1988	32 541	-	32 541	21 537	739	22 276	11 004	-739	10 265
1989	28 240	-	28 240	29 080	1 810	30 890	-840	-1 810	-2 651
1990	34 412	-	34 412	26 486	912	27 398	7 926	-912	7 015
1991	40 955	-	40 955	20 557	877	21 433	20 397	-877	19 520
1992	39 070	-	39 070	25 101	882	25 984	13 970	-882	13 088
1993	50 038	-	50 038	27 028	956	27 984	23 009	-956	22 053
1994	53 842	5 420	59 262	25 161	-	25 161	28 681	5 420	34 101
1995	51 000	4 095	55 095	28 554R	847	29 401	22 444R	3 248R	25 695R
1996	62 466	4 811	67 278	32 550R	1 364	33 914R	29 918	3 447	33 364R
1997	47 804R	2 874R	50 677R	28 830R	3 409	32 238	18 974	-535	18 439R
1998	43 752	12 760	56 512	45 375R	1 243	46 617	-1 622	11 517R	9 895R
1999	45 373	4 855	50 228	44 294R	3 720	48 014R	1 079R	1 135	2 214R
2000	45 837	-	45 837	48 505R	2 289	50 795	-2 669	-2 289	-4 958
2001	42 363	1106	43 469	57 695R	2 397R	60 091	-15 331	-1 291	-16 622
2002	46 438	-	46 438	52 783	2 153	54 937R	-6 344R	-2 153	-8 498
2003	44 745R	-	44 745R	55 144R	3 384	58 530R	-10 399R	-3 384	-13 784R
2004**	37 392	-	37 392	53 009	3 780	56 788	-15 618	-3 780	-19 398

* Non compris les bons du Trésor et les emprunts étrangers.
Obligations et billets émis et garantis par le gouvernement du Canada, obligations d'épargne du Canada, obligations à prime du Canada et Fonds de placement du Régime de pensions du Canada compris.

** Provisoire. Pour des données récentes, voir le tableau F7 dans les Statistiques bancaires et financières de la Banque du Canada.

R Révisé.

Section 1.1 - Tableaux de référence

Tableau 4

Swaps de devises du gouvernement du Canada				
(à l'exclusion des swaps de dollars canadiens contre des dollars É.-U., des euros et des yens)				
Des obligations de paiement du gouvernement libellées dans une monnaie ont été échangées contre des obligations de paiement en dollars É.-U.				
Date d'échéance	Taux d'intérêt nominal	Montant notionnel*	Base	Montant notionnel
2007 (3 oct.)	6,625	500 000 000 \$ NZ	LIBOR à 3 mois	319 000 000
(19 nov.)	4,000	30 000 000 \$ É.-U.	LIBOR à 3 mois	25 350 000
2008 (31 janv.)	3,300**	5 000 000 000 ¥	LIBOR à 3 mois	43 879 000
(5 nov.)	5,295	1 200 000 000 \$ É.-U.	LIBOR à 3 mois	<u>1 200 000 000</u>
				1 588 229 000 \$ É.-U.

* ¥ : yen japonais; \$ NZ : dollar néo-zélandais; \$ É.-U. : dollar É.-U.
 ** Même si le principal est libellé en yens, le coupon est payable en dollars australiens.

Section 1.1 - Tableaux de référence

Tableau 5

Swaps de dollars canadiens contre des dollars É.-U. effectués par le gouvernement du Canada				
Des obligations de paiement du gouvernement libellées en dollars canadiens ont été échangées contre des obligations de paiement en dollars É.-U.				
Date d'échéance	Taux d'intérêt nominal	Montant notionnel	Base	Montant notionnel
2005 (1 ^{er} mars)	4,9280	98 254 000	LIBOR à 3 mois	65 000 000 \$ É.-U.
(1 ^{er} mars)	5,2069	359 500 000	LIBOR à 3 mois	250 000 000
(1 ^{er} mars)	5,2230	354 250 000	Taux fixe	250 000 000
(1 ^{er} sept.)	5,4072	151 580 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
(23 nov.)	AB à 3 mois	232 350 000	LIBOR à 3 mois	150 000 000
(1 ^{er} déc.)	4,6570	76 900 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} déc.)	4,8175	77 125 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} déc.)	4,84177	75 725 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} déc.)	6,4980	70 400 000	LIBOR à 3 mois	54 050 000
(1 ^{er} déc.)	7,5800	681 350 000	Taux fixe	500 000 000
2006 (1 ^{er} mars)	4,7815	74 685 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} mars)	5,9720	70 560 000	LIBOR à 3 mois	53 975 000
(1 ^{er} oct.)	4,8488	76 525 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	4,8801	75 460 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(30 oct.)	AB à 3 mois	384 375 000	LIBOR à 3 mois	250 000 000
(23 nov.)	AB à 3 mois	232 350 000	LIBOR à 3 mois	150 000 000
(1 ^{er} déc.)	6,0750	74 125 000	LIBOR à 3 mois	54 950 000
2007 (1 ^{er} juin)	3,7471	101 887 500	LIBOR à 3 mois	75 000 000
(1 ^{er} juin)	3,7970	103 177 500	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} juin)	5,5270	354 375 000	LIBOR à 3 mois	250 000 000
(1 ^{er} juin)	5,5694	355 875 000	LIBOR à 3 mois	250 000 000
(1 ^{er} juin)	5,7790	357 000 000	LIBOR à 3 mois	250 000 000
2008 (1 ^{er} mars)	3,5944	68 100 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} mars)	4,0957	68 875 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} mars)	4,5130	79 175 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} mars)	5,1792	142 100 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
(1 ^{er} mars)	5,1950	71 065 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} mars)	5,3090	106 425 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000
(1 ^{er} mars)	5,41945	76 125 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} mars)	5,5119	282 860 000	Taux fixe	200 000 000
(1 ^{er} juin)	5,3050	146 900 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
(1 ^{er} juin)	5,3109	145 500 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
(1 ^{er} juin)	5,3180	145 250 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
(1 ^{er} juin)	5,3420	74 900 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,3460	149 430 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
(1 ^{er} juin)	5,3468	74 345 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,42238	75 110 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,5570	355 475 000	LIBOR à 3 mois	250 000 000
(30 sept.)	AB à 3 mois	75 565 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,1680	77 400 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,2440	105 189 000	LIBOR à 3 mois	70 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,3505	106 015 000	LIBOR à 3 mois	70 000 000
2009 (1 ^{er} mars)	4,7840	107 380 000	LIBOR à 3 mois	70 000 000
(1 ^{er} mars)	4,8300	100 197 500	LIBOR à 3 mois	65 000 000
(1 ^{er} mars)	4,8780	114 360 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000
(1 ^{er} mars)	4,9630	76 570 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000

(à suivre)

Section 1.1 - Tableaux de référence

Tableau 5 (suite)

Swaps de dollars canadiens contre des dollars É.-U. effectués par le gouvernement du Canada				
Des obligations de paiement du gouvernement libellées en dollars canadiens ont été échangées contre des obligations de paiement en dollars É.-U.				
Date d'échéance	Taux d'intérêt nominal	Montant notionnel	Base	Montant notionnel
2009 (1 ^{er} mars)	5,0034	75 725 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000 \$ É.-U.
(1 ^{er} mars)	5,1167	75 000 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} mars)	5,1462	149 300 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
(1 ^{er} mars)	5,3230	114 150 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000
(1 ^{er} juin)	4,8260	108 010 000	LIBOR à 3 mois	70 000 000
(1 ^{er} juin)	4,8867	74 685 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} juin)	4,9380	150 130 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
(1 ^{er} juin)	5,0040	103 656 000	LIBOR à 3 mois	70 000 000
(1 ^{er} juin)	5,0270	148 180 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
(1 ^{er} juin)	5,0275	76 175 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,0390	96 720 000	LIBOR à 3 mois	65 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,3750	116 572 500	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,6700	115 000 000	LIBOR à 3 mois	80 685 000
(1 ^{er} oct.)	5,6800	118 300 000	LIBOR à 3 mois	80 662 500
(1 ^{er} oct.)	6,0838	113 190 000	LIBOR à 3 mois	82 935 000
(1 ^{er} oct.)	6,1410	103 774 000	LIBOR à 3 mois	70 421 000
2010 (1 ^{er} juin)	3,9350	65 775 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	4,4950	79 230 000	Taux fixe	50 000 000
2011 (1 ^{er} mars)	4,6400	78 670 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} mars)	5,0090	78 375 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} mars)	5,4000	115 072 500	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} mars)	5,4300	114 750 000	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} mars)	5,5860	116 632 500	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} juin)	4,44453	99 750 000	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} juin)	4,4527	99 375 000	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} juin)	4,4659	68 450 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} juin)	4,5279	68 940 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	4,6112	101 400 000	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} juin)	4,6430	78 670 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	4,6600	79 010 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	4,6980	78 950 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	4,8045	79 440 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	4,9430	77 875 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,0339	77 815 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,0670	78 775 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,4000	114 990 000	Taux fixe	75 000 000
2012 (1 ^{er} juin)	4,0190	90 225 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000
(1 ^{er} juin)	4,3370	133 900 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
(1 ^{er} juin)	4,3697	96 525 000	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} juin)	4,59355	99 600 000	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} juin)	4,6314	68 625 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	4,6402	102 787 500	LIBOR à 3 mois	75 000 000

(à suivre)

Section 1.1 - Tableaux de référence

Tableau 5 (suite)

Swaps de dollars canadiens contre des dollars É.-U. effectués par le gouvernement du Canada				
Des obligations de paiement du gouvernement libellées en dollars canadiens ont été échangées contre des obligations de paiement en dollars É.-U.				
Date d'échéance	Taux d'intérêt nominal	Montant notionnel	Base	Montant notionnel
2012 (1 ^{er} juin)	4,6770	68 300 000	Taux fixe	50 000 000 \$ É.-U.
(1 ^{er} juin)	4,8198	100 897 500	LIBOR à 3 mois	75 000 000
(1 ^{er} juin)	4,9090	78 445 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	4,9872	79 500 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,0863	78 745 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,1110	78 540 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,4980	76 650 000	Taux fixe	50 000 000
2013 (1 ^{er} juin)	4,07245	123 100 000	LIBOR à 3 mois	100 000 000
(1 ^{er} juin)	4,14637	122 700 000	Taux fixe	100 000 000
(1 ^{er} juin)	4,1494	62 000 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} juin)	4,30247	89 250 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000
(1 ^{er} juin)	4,5100	33 437 500	LIBOR à 3 mois	25 000 000
(1 ^{er} juin)	4,5340	33 375 000	LIBOR à 3 mois	25 000 000
(1 ^{er} juin)	4,5480	98 662 500	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} juin)	4,5938	103 050 000	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} juin)	4,6810	102 150 000	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} juin)	4,7850	104 250 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000
2014 (15 mars)	4,6365	103 170 000	Taux fixe	75 000 000
(15 mars)	4,6615	100 650 000	Taux fixe	75 000 000
(15 mars)	4,7329	101 962 500	Taux fixe	75 000 000
(15 mars)	4,8547	69 425 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(15 mars)	4,8973	69 925 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} juin)	4,2989	92 250 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000
(1 ^{er} juin)	4,55863	65 200 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	4,5768	65 725 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	4,6020	96 862 500	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} juin)	4,6262	97 500 000	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} juin)	4,6421	94 410 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000
(1 ^{er} juin)	4,6437	97 627 500	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} juin)	4,6591	94 725 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000
(1 ^{er} juin)	4,70554	98 730 000	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} juin)	4,7375	99 300 000	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} juin)	4,7540	65 200 000	LIBOR à 3 mois	50 000 000
(1 ^{er} juin)	4,7943	99 150 000	LIBOR à 3 mois	75 000 000
(1 ^{er} juin)	4,9805	<u>136 240 000</u>	Taux fixe	<u>100 000 000</u>
		14 425 420 500 \$		10 097 678 500 \$ É.-U.

Section 1.1 - Tableaux de référence

Tableau 6

Swaps de dollars canadiens contre des euros effectués par le gouvernement du Canada
Des obligations de paiement du gouvernement libellées en dollars canadiens ont été échangées contre des obligations de paiement en euros.

Date d'échéance	Taux d'intérêt		Base	Montant notionnel		
	nominal	Montant notionnel				
2005	(1 ^{er} mar.)	4,9610	67 140 000 \$	Taux fixe	50 000 000 €	
	(1 ^{er} sept.)	3,8720	106 631 400	Taux fixe	75 000 000	
	(1 ^{er} sept.)	3,9140	104 812 463	Taux fixe	75 000 000	
	(1 ^{er} sept.)	3,9654	103 929 804	Taux fixe	75 000 000	
	(1 ^{er} sept.)	4,0720	104 293 970	Taux fixe	75 000 000	
	(1 ^{er} sept.)	4,5467	70 412 860	Taux fixe	50 000 000	
	(1 ^{er} sept.)	4,6760	105 142 500	Taux fixe	75 000 000	
	(1 ^{er} sept.)	5,1747	70 400 000	Taux fixe	50 000 000	
	(1 ^{er} sept.)	5,2000	41 590 000	Taux fixe	30 000 000	
	(1 ^{er} sept.)	5,2120	42 375 000	Taux fixe	30 000 000	
	(1 ^{er} sept.)	5,2250	71 043 000	Taux fixe	50 000 000	
	(1 ^{er} déc.)	3,7883	71 463 500	Taux fixe	50 000 000	
	(1 ^{er} déc.)	3,8449	70 998 100	Taux fixe	50 000 000	
	(1 ^{er} déc.)	3,8898	71 051 904	Taux fixe	50 000 000	
	(1 ^{er} déc.)	4,0250	106 346 250	Taux fixe	75 000 000	
	(1 ^{er} déc.)	4,0420	105 468 460	Taux fixe	75 000 000	
	(1 ^{er} déc.)	4,1370	70 242 650	Taux fixe	50 000 000	
	(1 ^{er} déc.)	4,1765	70 303 500	Taux fixe	50 000 000	
	(1 ^{er} déc.)	4,2534	70 665 750	Taux fixe	50 000 000	
	(1 ^{er} déc.)	4,9268	70 892 550	Taux fixe	50 000 000	
	(1 ^{er} déc.)	4,9278	70 585 050	Taux fixe	50 000 000	
	(1 ^{er} déc.)	5,0032	69 665 632	Taux fixe	50 000 000	
	(1 ^{er} déc.)	5,0894	68 975 000	Taux fixe	50 000 000	
	(1 ^{er} déc.)	5,1580	97 621 400	Taux fixe	75 000 000	
	(1 ^{er} déc.)	5,1807	67 853 463	Taux fixe	50 000 000	
	(1 ^{er} déc.)	5,2270	68 622 400	Taux fixe	50 000 000	
	(1 ^{er} déc.)	5,2750	68 107 950	Taux fixe	50 000 000	
	(1 ^{er} déc.)	6,1160	70 700 000	Taux fixe	50 000 000	
	(1 ^{er} déc.)	6,1200	70 540 697	Taux fixe	50 000 000	
	(1 ^{er} déc.)	6,5110	70 642 880	Taux fixe	50 000 000	
	2006	(1 ^{er} mars)	4,1535	104 773 669	Taux fixe	75 000 000
		(1 ^{er} mars)	4,6089	104 089 766	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} mars)		4,7300	69 841 200	Taux fixe	50 000 000	
(1 ^{er} mars)		4,8742	70 039 500	Taux fixe	50 000 000	
(1 ^{er} mars)		6,0900	71 420 545	Taux fixe	50 000 000	
(1 ^{er} sep.)		4,5620	68 470 420	Taux fixe	50 000 000	
(1 ^{er} oct.)		5,6159	80 125 000	Taux fixe	50 000 000	
(1 ^{er} déc.)		4,9590	104 114 790	Taux fixe	75 000 000	
(1 ^{er} déc.)		5,2907	68 118 000	Taux fixe	50 000 000	
(1 ^{er} déc.)		5,3000	98 634 500	Taux fixe	75 000 000	
(1 ^{er} déc.)		5,4229	67 818 901	Taux fixe	50 000 000	
2007		(1 ^{er} mars)	5,2200	35 572 500	Taux fixe	25 000 000
		(1 ^{er} juin)	5,7577	63 610 000	Taux fixe	50 000 000
	(1 ^{er} juin)	6,4088	150 000 000	Taux fixe	100 000 000	
	(1 ^{er} juin)	6,4100	74 697 930	Taux fixe	50 000 000	
	(1 ^{er} juin)	6,4200	75 044 970	Taux fixe	50 000 000	
	(1 ^{er} oct.)	5,2447	35 187 500	Taux fixe	25 000 000	
	(1 ^{er} oct.)	5,4840	67 000 000	Taux fixe	50 000 000	

(à suivre)

Section 1.1 - Tableaux de référence

Tableau 6 (suite)

Swaps de dollars canadiens contre des euros effectués par le gouvernement du Canada
Des obligations de paiement du gouvernement libellées en dollars canadiens ont été échangées contre des obligations de paiement en euros.

Date d'échéance	Taux d'intérêt		Base	Montant notionnel
	nominal	Montant notionnel		
2007 (1 ^{er} oct.)	6,4390	71 874 000 \$	Taux fixe	50 000 000 €
(1 ^{er} oct.)	6,4650	71 449 303	Taux fixe	50 000 000
2008 (1 ^{er} mars)	4,6600	70 300 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} mars)	5,6864	95 211 700	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} juin)	4,6210	70 124 600	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	4,8389	69 608 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,3511	69 331 875	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,4375	67 952 500	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	4,9488	70 492 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,1823	68 913 188	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,4112	98 121 700	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,7360	95 861 400	Taux fixe	75 000 000
2009 (1 ^{er} mars)	5,2880	69 911 985	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} mars)	5,2900	105 513 549	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} juin)	4,7729	106 008 000	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} juin)	4,9441	104 018 700	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} juin)	5,0140	72 437 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,1117	105 251 400	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} juin)	5,3488	69 936 274	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,4246	105 251 250	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} juin)	5,5324	98 002 100	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} juin)	5,8425	67 671 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	4,9457	72 035 800	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	4,9670	104 429 625	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,0490	70 056 125	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,0527	72 121 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,2030	70 107 600	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,3900	70 007 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,3905	69 155 575	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,4034	68 216 160	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,4145	68 935 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,5120	97 072 500	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,7305	67 866 100	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,7694	66 770 496	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,7695	65 293 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	6,0855	151 000 260	Taux fixe	100 000 000
(1 ^{er} oct.)	6,1353	74 000 000	Taux fixe	50 000 000
2010 (1 ^{er} mars)	5,1270	103 585 913	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} mars)	5,7810	67 067 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} mars)	5,7870	66 280 375	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} mars)	5,8147	67 374 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} mars)	6,0720	69 800 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,0857	72 154 700	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,0985	71 962 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,1230	69 797 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,1480	69 922 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,2008	70 162 500	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,3390	69 452 000	Taux fixe	50 000 000

(à suivre)

Section 1.1 - Tableaux de référence

Tableau 6 (suite)

Swaps de dollars canadiens contre des euros effectués par le gouvernement du Canada				
Des obligations de paiement du gouvernement libellées en dollars canadiens ont été échangées contre des obligations de paiement en euros.				
Date d'échéance	Taux d'intérêt nominal	Montant notionnel	Base	Montant notionnel
2010 (1 ^{er} juin)	5,3946	70 668 100 \$	Taux fixe	50 000 000 €
(1 ^{er} juin)	5,6452	65 190 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,7470	67 202 550	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,7630	66 600 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,8348	66 000 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,8400	66 149 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,8970	42 380 100	Taux fixe	30 000 000
(1 ^{er} juin)	5,95387	56 539 560	Taux fixe	40 000 000
(1 ^{er} juin)	5,9570	69 236 750	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,9716	69 145 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	6,2250	68 250 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	6,2560	68 100 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,1360	70 478 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,2390	71 805 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,2657	103 876 125	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,2810	103 462 328	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,3320	71 512 500	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,3910	67 200 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,5186	104 770 421	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,7011	52 407 000	Taux fixe	40 000 000
(1 ^{er} oct.)	5,7260	98 520 000	Taux fixe	75 000 000
2011 (1 ^{er} juin)	5,1020	105 164 970	Taux fixe	75 000 000
(1 ^{er} juin)	5,3696	69 535 700	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,4906	69 340 800	Taux fixe	50 000 000
2012 (1 ^{er} juin)	5,6030	70 615 000	Taux fixe	50 000 000
(1 ^{er} juin)	5,6740	70 101 870	Taux fixe	50 000 000
		<u>9 439 193 351 \$</u>		<u>6 795 000 000 €</u>

Section 1.1 - Tableaux de référence

Tableau 7

Swaps de dollars canadiens contre des yens effectués par le gouvernement du Canada				
Des obligations de paiement du gouvernement libellées en dollars canadiens ont été échangées contre des obligations de paiement en yens.				
Date d'échéance	Taux d'intérêt nominal	Montant notionnel	Base	Montant notionnel
			2010 (1 ^{er} juin)	5,8350

Partie 2 - Titres négociables

Section 2.1 - Bons du Trésor

Modalités

Les modalités suivantes s'appliquent aux bons du Trésor du gouvernement canadien :

- Depuis le 18 septembre 1997, les bons du Trésor sont émis toutes les deux semaines.
- Les distributeurs initiaux soumettent leurs offres d'achat par voie électronique à la Banque du Canada.
- Les bons du Trésor sont généralement émis avec des échéances de 98, de 168 ou 182 jours et de 350 ou 364 jours. Ils peuvent aussi être émis pour des motifs de gestion de trésorerie; dans ce cas, leur échéance est généralement inférieure à 91 jours.
- Les bons du Trésor sont vendus au-dessous du pair. Leur rendement est la différence entre le prix de vente et la valeur nominale. On obtient habituellement le taux de rendement en divisant cette différence par le prix de vente et en exprimant le résultat en taux annuel, sur la base d'une année de 365 jours. La formule utilisée est la suivante :

$$\text{rendement} = \frac{\text{valeur nominale} - \text{prix d'achat}}{\text{prix d'achat}} \times \frac{365}{\text{terme}} \times 100$$

- Depuis novembre 1995, tous les nouveaux bons du Trésor ne sont émis que sous forme de certificats globaux.
- Un certificat global représentant le montant total des bons du Trésor est émis sous forme entièrement nominative et immatriculé au nom de la CDS & Co., propriétaire pour compte de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (CDS).
- Le principal est payé en monnaie légale canadienne à la CDS & Co.
- Les bons du Trésor doivent être achetés, transférés ou vendus directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un participant au système de marché monétaire du Service de compensation des titres d'emprunt (CDSX), exploité par la CDS.

Section 2.1 - Bons du Trésor
Présentés par date d'échéance et encours

Bons du Trésor - Présentés par date d'échéance et encours				
Échéance 2005	Date d'émission 2004	Prix moyen lors de la soumission	Rendement moyen lors de la soumission (%)	Encours
5 janv.	18 nov.	99,668	2,532	1 750 000 000 \$
5 janv.	22 déc.	99,908	2,389	1 500 000 000
13 janv.	15 juill.	98,901	2,228	2 000 000 000
13 janv.	29 juill.	98,962	2,278	2 200 000 000
13 janv.	7 oct.	99,333	2,502	5 600 000 000
27 janv.	29 janv.	97,806	2,249	1 600 000 000
27 janv.	12 févr.	97,892	2,246	1 800 000 000
27 janv.	21 oct.	99,311	2,583	6 200 000 000
10 févr.	12 août	98,928	2,173	2 200 000 000
10 févr.	26 août	98,926	2,359	2 000 000 000
10 févr.	4 nov.	99,303	2,613	6 200 000 000
24 févr.	26 févr.	97,880	2,172	2 000 000 000
24 févr.	11 mars	98,017	2,110	2 200 000 000
24 févr.	18 nov.	99,282	2,695	5 600 000 000
10 mars	9 sept.	98,738	2,564	1 900 000 000
10 mars	23 sept.	98,832	2,568	1 900 000 000
10 mars	2 déc.	99,318	2,556	5 000 000 000
24 mars	25 mars	98,039	2,006	2 200 000 000
24 mars	8 avril	97,976	2,154	1 900 000 000
24 mars	16 déc.	99,351	2,434	4 100 000 000
7 avril	7 oct.	98,690	2,662	2 200 000 000
7 avril	21 oct.	98,779	2,685	2 400 000 000
7 avril	30 déc.	99,339	2,477	3 800 000 000
21 avril	22 avril	97,824	2,230	1 900 000 000
21 avril	6 mai	97,984	2,146	2 000 000 000
5 mai	4 nov.	98,632	2,782	2 400 000 000
5 mai	18 nov.	98,713	2,833	2 200 000 000
19 mai	20 mai	97,596	2,470	2 000 000 000
19 mai	3 juin	97,611	2,552	2 000 000 000
2 juin	2 déc.	98,713	2,615	2 000 000 000
2 juin	16 déc.	98,848	2,533	1 700 000 000
16 juin	17 juin	97,304	2,778	2 100 000 000
16 juin	30 juin	97,468	2,701	2 200 000 000
30 juin	30 déc.	98,729	2,582	1 600 000 000
14 juill.	15 juill.	97,424	2,651	2 000 000 000
14 juill.	29 juill.	97,453	2,726	2 200 000 000
11 août	12 août	97,579	2,488	2 200 000 000
11 août	26 août	97,471	2,706	2 000 000 000
8 sept.	9 sept.	97,157	2,934	1 900 000 000
8 sept.	23 sept.	97,325	2,866	1 900 000 000
6 oct.	7 oct.	97,137	2,955	2 200 000 000
6 oct.	21 oct.	97,304	2,889	2 400 000 000
3 nov.	4 nov.	97,101	2,994	2 400 000 000
3 nov.	18 nov.	97,158	3,051	2 200 000 000
1 ^{er} déc.	2 déc.	97,341	2,739	2 000 000 000
1 ^{er} déc.	16 déc.	97,523	2,649	1 700 000 000
29 déc.	30 déc.	97,332	2,749	1 600 000 000
				<u>117 050 000 000 \$</u>

Part 2 - Titres négociables

Section 2.2 - Obligations négociables

Modalités

Les modalités suivantes s'appliquent à toutes les obligations intérieures du gouvernement du Canada négociables sur le marché des valeurs, sauf sur indication contraire accompagnant une émission.

Les obligations au porteur et les obligations nominatives

- Le principal est payable sans frais en monnaie légale du Canada à la Banque du Canada, à Ottawa.
- L'intérêt est payable sans frais en monnaie légale du Canada à toute succursale de toute institution financière autorisée au Canada.
- Les coupures, lettres de série et types d'obligations, pour la majorité des emprunts, sont les suivants :

	1 000 \$	5 000 \$	25 000 \$	100 000 \$	1 000 000 \$
Obligations au porteur	E	C	D	W	K
Obligations nominatives	M	V	X	Y	L

- Depuis décembre 1993, les nouvelles obligations négociables du gouvernement du Canada ne sont émises que sous forme nominative.
- Les obligations négociables au porteur et les obligations nominatives peuvent être échangées si les coupures et le type d'obligation voulus sont disponibles.
- L'immatriculation est faite à la Banque du Canada, à Ottawa.
- Les obligations négociables du gouvernement du Canada, payables en dollars canadiens, ne peuvent être rachetées par anticipation.
- Les dates indiquées pour la « Fermeture des livres pour l'intérêt » peuvent être modifiées sans préavis. Sauf indication contraire, la date de fermeture des livres est le 12 du mois précédant le paiement d'intérêt.
- Depuis 1992, les obligations négociables sont vendues par adjudication.

Section 2.2 - Obligations négociables

Modalités

Certificats globaux

- Depuis octobre 1995, toutes les nouvelles obligations négociables ne sont émises que sous forme de certificats globaux.
- Un certificat global représentant le montant total des obligations est émis sous forme entièrement nominative et immatriculé au nom de la CDS & Co., propriétaire pour compte de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (CDS).
- Le principal et les intérêts sont payés en monnaie légale canadienne à la CDS & Co.
- Les obligations doivent être achetées, transférées ou vendues directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un participant au système de marché monétaire du Service de compensation des titres d'emprunt (CDSX), exploité par la CDS. Elles sont disponibles seulement en coupures de 1 000 \$ et en multiples intégraux de cette somme.

Section 2.2 - Obligations négociables Présentées par émission, ISIN et encours

Émis- sion	ISIN	Échéance	Taux d'intérêt nominal	Encours	Page
A23	CA135087-TH77	15 mars 2014	10¼	1 241 596 000 \$	57
A34	CA135087-TU88	1 ^{er} juin 2015	11¼	483 005 000	60
A39	CA135087-TZ75	15 mars 2021	10½	1 005 296 000	62
A43	CA135087-UE28	1 ^{er} juin 2021	9¾	635 639 000	63
A49	CA135087-UM44	1 ^{er} juin 2022	9¼	553 448 000	68
A55	CA135087-UT96	1 ^{er} juin 2023	8	7 366 642 000	69
A76	CA135087-VH40	1 ^{er} juin 2025	9	8 132 312 000	71
A79	CA135087-VL51	1 ^{er} décembre 2005	8¾	6 264 356 000	27
H6	CA135087-NV26	1 ^{er} septembre 2005	12¼	984 285 000	24
H9	CA135087-NZ30	1 ^{er} mars 2005	12	496 195 000	22
H18	CA135087-PG31	1 ^{er} mars 2006	12½	266 514 000	28
H26	CA135087-PQ13	1 ^{er} octobre 2006	14	769 902 000	31
H30	CA135087-PT51	1 ^{er} mars 2007	13¾	195 738 000	33
H36	CA135087-PW80	1 ^{er} octobre 2007	13	472 931 000	36
H41	CA135087-QB35	1 ^{er} mars 2008	12¾	578 665 000	37
H52	CA135087-QL17	1 ^{er} octobre 2008	11¾	395 547 000	42
H58	CA135087-QQ04	1 ^{er} mars 2009	11½	139 655 000	43
H63	CA135087-QV98	1 ^{er} octobre 2009	10¾	256 716 000	47
H68	CA135087-RD81	1 ^{er} juin 2009	11	637 846 000	44
H74	CA135087-RK25	1 ^{er} juin 2008	10	3 037 529 000	38
H79	CA135087-RQ94	1 ^{er} mars 2010	9¾	83 434 000	48
H81	CA135087-RS50	1 ^{er} juin 2010	9½	2 234 299 000	49
H85	CA135087-RW62	1 ^{er} octobre 2010	8¾	132 149 000	51
H87	CA135087-RY29	1 ^{er} mars 2011	9	623 941 000	52
H98	CA135087-SH86	1 ^{er} juin 2011	8½	642 351 000	53
L25	CA135087-UL60	1 ^{er} décembre 2021	4¼	5 175 000 000	65
VS05	CA135087-VS05	1 ^{er} décembre 2026	4¼	5 250 000 000	73
VU50	CA135087-VU50	1 ^{er} décembre 2006	7	5 866 645 000	32
VW17	CA135087-VW17	1 ^{er} juin 2027	8	8 826 181 000	76
WB60	CA135087-WB60	1 ^{er} juin 2007	7¼	7 029 817 000	34
WH31	CA135087-WH31	1 ^{er} juin 2008	6	5 704 818 000	40
WL43	CA135087-WL43	1 ^{er} juin 2029	5¾	13 850 000 000	77
WR13	CA135087-WR13	1 ^{er} juin 2009	5½	8 065 892 000	45
WV25	CA135087-WV25	1 ^{er} décembre 2031	4	5 800 000 000	78
WX80	CA135087-WX80	1 ^{er} juin 2010	5½	8 840 139 000	50
WY63	CA135087-WY63	1 ^{er} septembre 2005	6	9 091 634 000	25
XB51	CA135087-XB51	1 ^{er} juin 2011	6	13 211 415 000	54
XD18	CA135087-XD18	1 ^{er} septembre 2006	5¾	9 171 584 000	30
XG49	CA135087-XG49	1 ^{er} juin 2033	5¾	13 410 295 000	82
XH22	CA135087-XH22	1 ^{er} juin 2012	5¼	11 600 000 000	55
XJ87	CA135087-XJ87	1 ^{er} septembre 2007	4½	10 175 000 000	35

(à suivre)

Section 2.2 - Obligations négociables Présentées par émission, ISIN et encours (suite)

Émis- sion	ISIN	Échéance	Taux d'intérêt nominal	Encours	Page
XM17	CA135087-XM17	1 ^{er} juin 2013	5¼	12 000 000 000 \$	56
XN99	CA135087-XN99	1 ^{er} septembre 2008	4¼	11 400 000 000	41
XP48	CA135087-XP48	1 ^{er} juin 2005	3½	6 526 248 000	23
XQ21	CA135087-XQ21	1 ^{er} décembre 2036	3	2 500 000 000	84
XR04	CA135087-XR04	1 ^{er} décembre 2005	3	4 625 000 000	26
XS86	CA135087-XS86	1 ^{er} juin 2014	5	10 867 437 000	59
XT69	CA135087-XT69	1 ^{er} septembre 2009	4¼	10 100 000 000	46
XU33	CA135087-XU33	1 ^{er} juin 2006	3	7 537 765 000	29
XV16	CA135087-XV16	1 ^{er} décembre 2006	3¼	6 000 000 000	33
XW98	CA135087-XW98	1 ^{er} juin 2037	5	1 949 343 000	86
XX71	CA135087-XX71	1 ^{er} juin 2015	4½	2 600 000 000	61
XY54	CA135087-XY54	1 ^{er} septembre 2010	4	2 100 000 000	51
XZ20	CA135087-XZ20	1 ^{er} juin 2007	3	2 800 000 000	35
				<u>259 704 204 000 \$</u>	

Section 2.2 - Obligations négociables

Présentées par date d'échéance

Échéance	Taux d'intérêt nominal	Type de certificat	Émission	Page	
2005	1 ^{er} mars	12	Au porteur et nominatif	H9	22
	1 ^{er} juin	3½	Global	XP48	23
	1 ^{er} sept.	12¼	Au porteur et nominatif	H6	24
	1 ^{er} sept.	6	Global	WY63	25
	1 ^{er} déc.	8¾	Nominatif	A79	27
	1 ^{er} déc.	3	Global	XR04	26
2006	1 ^{er} mars	12½	Au porteur et nominatif	H18	28
	1 ^{er} juin	3	Global	XU33	29
	1 ^{er} sept.	5¾	Global	XD18	30
	1 ^{er} oct.	14	Au porteur et nominatif	H26	31
	1 ^{er} déc.	7	Global	VU50	32
	1 ^{er} déc.	3¼	Global	XV16	33
2007	1 ^{er} mars	13¾	Au porteur et nominatif	H30	33
	1 ^{er} juin	7¼	Global	WB60	34
	1 ^{er} juin	3	Global	XZ20	35
	1 ^{er} sept.	4½	Global	XJ87	35
	1 ^{er} oct.	13	Au porteur et nominatif	H36	36
2008	1 ^{er} mars	12¾	Au porteur et nominatif	H41	37
	1 ^{er} juin	10	Au porteur et nominatif	H74	38
	1 ^{er} juin	6	Global	WH31	40
	1 ^{er} sept.	4¼	Global	XN99	41
	1 ^{er} oct.	11¾	Au porteur et nominatif	H52	42
2009	1 ^{er} mars	11½	Au porteur et nominatif	H58	43
	1 ^{er} juin	11	Au porteur et nominatif	H68	44
	1 ^{er} juin	5½	Global	WR13	45
	1 ^{er} sept.	4¼	Global	XT69	46
	1 ^{er} oct.	10¾	Au porteur et nominatif	H63	47
2010	1 ^{er} mars	9¾	Au porteur et nominatif	H79	48
	1 ^{er} juin	9½	Au porteur et nominatif	H81	49
	1 ^{er} juin	5½	Global	WX80	50
	1 ^{er} sept.	4	Global	XY54	51
	1 ^{er} oct.	8¾	Au porteur et nominatif	H85	51
2011	1 ^{er} mars	9	Au porteur et nominatif	H87	52
	1 ^{er} juin	8½	Au porteur et nominatif	H98	53
	1 ^{er} juin	6	Global	XB51	54
2012	1 ^{er} juin	5¼	Global	XH22	55
2013	1 ^{er} juin	5¼	Global	XM17	56

(à suivre)

Section 2.2 - Obligations négociables Présentées par date d'échéance (suite)

Échéance		Taux d'intérêt nominal	Type de certificat	Émission	Page
2014	15 mars	10¼	Au porteur et nominatif	A23	57
	1 ^{er} juin	5	Global	XS86	59
2015	1 ^{er} juin	11¼	Au porteur et nominatif	A34	60
	1 ^{er} juin	4½	Global	XX71	61
2021	15 mars	10½	Au porteur et nominatif	A39	62
	1 ^{er} juin	9¾	Au porteur et nominatif	A43	63
	1 ^{er} déc.	4¼	Global	L25	65
2022	1 ^{er} juin	9¼	Au porteur et nominatif	A49	68
2023	1 ^{er} juin	8	Au porteur et nominatif	A55	69
2025	1 ^{er} juin	9	Nominatif	A76	71
2026	1 ^{er} déc.	4¼	Global	VS05	73
2027	1 ^{er} juin	8	Global	VW17	76
2029	1 ^{er} juin	5¾	Global	WL43	77
2031	1 ^{er} déc.	4	Global	WV25	78
2033	1 ^{er} juin	5¾	Global	XG49	82
2036	1 ^{er} déc.	3	Global	XQ21	84
2037	1 ^{er} juin	5	Global	XW98	86

Section 2.2 - Obligations négociables

Fonds de rachat et obligations remboursables

Fonds de rachat

Aucun fonds de rachat n'est actuellement en cours.

Obligations remboursables

Aucune obligation remboursable n'est actuellement en cours.

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 12 % échéant le 1^{er} mars 2005

H9

CA135087-NZ30

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur

l'émission :

- 15 octobre 1983** - Montant émis 250 000 000 \$, prix 98,75 (12,16 %)
- 8 novembre 1983** - Montant émis 225 000 000 \$, prix 98,75 (12,16 %)
- 15 décembre 1983** - Montant émis 275 000 000 \$, prix 98,75 (12,16 %)
- 1^{er} février 1984** - Montant émis 350 000 000 \$, prix 98,625 (12,18 %)
- 21 février 1984** - Montant émis 300 000 000 \$, prix 99,00 (12,13 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} février 1984
- 15 décembre 1984** - Montant émis 375 000 000 \$, prix 99,25 (12,09 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} septembre 1984

Renseignements sur

l'annulation :

- 3 juin 1999** - Montant annulé 132 075 000 \$
- 19 novembre 1999** - Montant annulé 330 000 000 \$
- 18 mai 2000** - Montant annulé 139 506 000 \$
- 18 décembre 2000** - Montant annulé 116 350 000 \$
- 11 avril 2001** - Montant annulé 59 800 000 \$
- 5 juin 2001** - Montant annulé 39 041 000 \$
- 23 août 2001** - Montant annulé 142 326 000 \$
- 10 septembre 2001** - Montant annulé 54 673 000 \$
- 20 novembre 2001** - Montant annulé 3 400 000 \$
- 5 décembre 2001** - Montant annulé 1 000 000 \$
- 4 mars 2002** - Montant annulé 35 900 000 \$
- 21 mars 2002** - Montant annulé 5 000 000 \$
- 3 juin 2002** - Montant annulé 8 800 000 \$
- 7 octobre 2002** - Montant annulé 25 000 000 \$
- 9 décembre 2002** - Montant annulé 44 000 000 \$
- 10 février 2003** - Montant annulé 98 464 000 \$
- 18 mars 2003** - Montant annulé 42 470 000 \$
- 7 juillet 2003** - Montant annulé 1 000 000 \$

Encours : 496 195 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 3½ % échéant le 1^{er} juin 2005

XP48

CA135087-XP48

Intérêt payable : Les 1^{er} décembre et 1^{er} juin

Renseignements sur

l'émission :

- 29 novembre 2002** - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 3,711 % (99,500)
- 3 février 2003** - Montant émis 400 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 99,524 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2002
- 7 mars 2003** - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 3,692 % (99,588) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2002
- 16 mai 2003** - Montant émis 400 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 99,870 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2002

Renseignements sur

l'annulation :

- 2 juillet 2004** - Montant annulé 1 123 752 000 \$
- 3 septembre 2004** - Montant annulé 50 000 000 \$
- 30 septembre 2004** - Montant annulé 100 000 000 \$

Encours : 6 526 248 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 12¼ % échéant le 1^{er} septembre 2005

H6

CA135087-NV26

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur

l'émission :

- 1^{er} août 1983** - Montant émis 250 000 000 \$,
prix 100,25 (12,21 %)
- 1^{er} septembre 1983** - Montant émis 500 000 000 \$,
prix 99,75 (12,28 %)
- 27 septembre 1983** - Montant émis 250 000 000 \$,
prix 99,25 (12,35 %)
- 10 avril 1985** - Montant émis 375 000 000 \$,
prix 99,875 (12,26 %) plus l'intérêt couru à partir
du 1^{er} mars 1985

Renseignements sur

l'annulation :

- 3 juin 1999** - Montant annulé 164 645 000 \$
- 19 novembre 1999** - Montant annulé 130 000 000 \$
- 18 mai 2000** - Montant annulé 15 000 000 \$
- 13 juin 2003** - Montant annulé 24 000 000 \$
- 7 juillet 2003** - Montant annulé 4 400 000 \$
- 30 septembre 2004** - Montant annulé 45 000 000 \$
- 29 octobre 2004** - Montant annulé 3 610 000 \$
- 2 décembre 2004** - Montant annulé 4 060 000 \$

Encours : 984 285 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 6 % échéant le 1^{er} septembre 2005

WY63

CA135087-WY63

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur

l'émission :

- 15 novembre 1999** - Montant émis 2 800 000 000 \$, rendement moyen 6,048 % (99,779)
- 15 février 2000** - Montant émis 2 800 000 000 \$, prix 6,505 % (97,681) plus l'intérêt couru à partir du 15 novembre 1999
- 15 mai 2000** - Montant émis 2 800 000 000 \$, prix 6,374 % (98,330) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} mars 2000
- 15 août 2000** - Montant émis 2 700 000 000 \$, prix 5,869 % (100,561) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} mars 2000

Renseignements sur

l'annulation :

- 18 mars 2003** - Montant annulé 180 000 000 \$
- 13 juin 2003** - Montant annulé 119 783 000 \$
- 7 juillet 2003** - Montant annulé 275 821 000 \$
- 23 décembre 2003** - Montant annulé 147 000 000 \$
- 19 mars 2004** - Montant annulé 50 000 000 \$
- 30 septembre 2004** - Montant annulé 506 500 000 \$
- 29 octobre 2004** - Montant annulé 253 000 000 \$
- 31 décembre 2004** - Montant annulé 476 262 000 \$

Encours : 9 091 634 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 3 % échéant le 1^{er} décembre 2005

XR04

CA135087-XR04

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 13 juin 2003** - Montant émis 2 700 000 000 \$, rendement moyen 3,037 % (99,913)
- 1^{er} août 2003** - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 99,900 plus l'intérêt couru à partir du 13 juin 2003
- 19 septembre 2003** - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 3,183 % (99,612) plus l'intérêt couru à partir du 13 juin 2003

Renseignements sur

l'annulation : **31 décembre 2004** - Montant annulé 875 000 000 \$

Encours: 4 625 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 8¾ % échéant le 1^{er} décembre 2005

A79

CA135087-VL51

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 3 avril 1995** - Montant émis 1 900 000 000 \$, rendement moyen 8,782 % (99,761)
- 15 mai 1995** - Montant émis 2 000 000 000 \$, rendement moyen 8,299 % (103,122) plus l'intérêt couru à partir du 3 avril 1995
- 15 août 1995** - Montant émis 2 100 000 000 \$, rendement moyen 8,351 % (102,698) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1995
- 15 novembre 1995** - Montant émis 2 000 000 000 \$, rendement moyen 7,586 % (108,074) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1995

Renseignements sur

l'annulation :

- 3 juin 2002** - Montant annulé 213 000 000 \$
- 12 juillet 2002** - Montant annulé 375 000 000 \$
- 3 septembre 2002** - Montant annulé 230 000 000 \$
- 7 octobre 2002** - Montant annulé 278 532 000 \$
- 9 décembre 2002** - Montant annulé 355 000 000 \$
- 13 juin 2003** - Montant annulé 175 000 000 \$
- 31 décembre 2004** - Montant annulé 109 112 000 \$

Encours : 6 264 356 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 12½ % échéant le 1^{er} mars 2006

H18

CA135087-PG31

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur

l'émission :

- 13 mars 1984** - Montant émis 250 000 000 \$, prix 98,75 (12,67 %)
- 14 novembre 1984** - Montant émis 350 000 000 \$, prix 100,00 (12,50 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} septembre 1984
- 19 mars 1985** - Montant émis 375 000 000 \$, prix 99,125 (12,62 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} mars 1985

Renseignements sur

l'annulation :

- 18 mai 2000** - Montant annulé 213 315 000 \$
- 18 décembre 2000** - Montant annulé 135 709 000 \$
- 11 avril 2001** - Montant annulé 78 567 000 \$
- 5 juin 2001** - Montant annulé 63 914 000 \$
- 23 août 2001** - Montant annulé 76 000 000 \$
- 20 novembre 2001** - Montant annulé 30 210 000 \$
- 5 décembre 2001** - Montant annulé 4 088 000 \$
- 4 mars 2002** - Montant annulé 38 533 000 \$
- 3 juin 2002** - Montant annulé 6 000 000 \$
- 3 septembre 2002** - Montant annulé 1 950 000 \$
- 7 octobre 2002** - Montant annulé 7 000 000 \$
- 9 décembre 2002** - Montant annulé 3 000 000 \$
- 10 février 2003** - Montant annulé 28 200 000 \$
- 18 mars 2003** - Montant annulé 13 000 000 \$
- 7 juillet 2003** - Montant annulé 1 500 000 \$
- 19 mars 2004** - Montant annulé 7 500 000 \$

Encours : 266 514 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 3 % échéant le 1^{er} juin 2006

XU33

CA135087-XU33

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 19 décembre 2003** - Montant émis 3 500 000 000 \$, rendement moyen 3,205 % (99,522)
- 13 février 2004** - Montant émis 137 765 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 100,770 plus l'intérêt couru à partir du 19 décembre 2003
- 12 mars 2004** - Montant émis 3 500 000 000 \$, prix 101,152 (2,463 %) plus l'intérêt couru à partir du 19 décembre 2003
- 26 avril 2004** - Montant émis 400 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 100,424 plus l'intérêt couru à partir du 19 décembre 2003

Encours : 7 537 765 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 5¾ % échéant le 1^{er} septembre 2006

XD18

CA135087-XD18

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur

l'émission :

- 14 novembre 2000** - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 5,956 % (99,013)
- 12 février 2001** - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 5,247 % (102,394) plus l'intérêt couru à partir du 14 novembre 2000
- 4 juin 2001** - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 5,712 % (100,160) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} mars 2001
- 20 août 2001** - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 5,284 % (102,034) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} mars 2001

Renseignements sur

l'annulation :

- 23 décembre 2003** - Montant annulé 150 000 000 \$
- 19 mars 2004** - Montant annulé 225 000 000 \$
- 10 mai 2004** - Montant annulé 72 216 000 \$
- 2 juillet 2004** - Montant annulé 195 000 000 \$
- 11 août 2004** - Montant annulé 55 000 000 \$
- 30 septembre 2004** - Montant annulé 131 200 000 \$

Encours : 9 171 584 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 14 % échéant le 1^{er} octobre 2006

H26

CA135087-PQ13

Intérêt payable : Les 1^{er} avril et 1^{er} octobre

Renseignements sur

l'émission :

- 1^{er} juin 1984** - Montant émis 375 000 000 \$, prix 99,25 (14,10 %)
- 11 juillet 1984** - Montant émis 275 000 000 \$, prix 99,75 (14,03 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1984
- 1^{er} août 1984** - Montant émis 375 000 000 \$, prix 100,125 (13,97 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1984

Renseignements sur

l'annulation :

- 19 novembre 1999** - Montant annulé 40 000 000 \$
- 18 décembre 2000** - Montant annulé 26 900 000 \$
- 11 avril 2001** - Montant annulé 22 000 000 \$
- 5 juin 2001** - Montant annulé 53 056 000 \$
- 20 novembre 2001** - Montant annulé 20 000 000 \$
- 18 février 2002** - Montant annulé 34 629 000 \$
- 21 mars 2002** - Montant annulé 24 300 000 \$
- 3 juin 2002** - Montant annulé 21 293 000 \$
- 8 août 2002** - Montant annulé 9 350 000 \$
- 10 février 2003** - Montant annulé 2 120 000 \$
- 23 décembre 2003** - Montant annulé 1 450 000 \$

Encours : 769 902 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 7 % échéant le 1^{er} décembre 2006

VU50

CA135087-VU50

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 15 février 1996** - Montant émis 2 200 000 000 \$, rendement moyen 7,097 % (99,262)
- 29 mars 1996** - Montant émis 2 200 000 000 \$, rendement moyen 7,854 % (93,889) plus l'intérêt couru à partir du 15 février 1996
- 15 mai 1996** - Montant émis 2 300 000 000 \$, rendement moyen 8,086 % (92,385) plus l'intérêt couru à partir du 15 février 1996
- 15 août 1996** - Montant émis 2 400 000 000 \$, rendement moyen 7,349 % (97,495) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1996

Renseignements sur

l'annulation :

- 3 juin 2002** - Montant annulé 155 000 000 \$
- 12 juillet 2002** - Montant annulé 75 000 000 \$
- 8 août 2002** - Montant annulé 637 273 000 \$
- 3 septembre 2002** - Montant annulé 175 000 000 \$
- 7 octobre 2002** - Montant annulé 385 000 000 \$
- 9 décembre 2002** - Montant annulé 200 000 000 \$
- 23 décembre 2002** - Montant annulé 122 000 000 \$
- 6 mars 2003** - Montant annulé 90 000 000 \$
- 18 mars 2003** - Montant annulé 221 000 000 \$
- 1^{er} avril 2003** - Montant annulé 444 015 000 \$
- 8 mai 2003** - Montant annulé 25 000 000 \$
- 7 juillet 2003** - Montant annulé 392 279 000 \$
- 8 août 2003** - Montant annulé 200 218 000 \$
- 17 octobre 2003** - Montant annulé 111 570 000 \$

Encours : 5 866 645 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 3¼ % échéant le 1^{er} décembre 2006

XV16

CA135087-XV16

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission : **28 mai 2004** - Montant émis 2 800 000 000 \$,
prix 99,673 (3,387 %)
 9 août 2004 - Montant émis 400 000 000 \$,
prix de l'obligation de remplacement 99,875 plus
l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2004
 17 septembre 2004 - Montant émis 2 800 000 000 \$,
prix 99,866 (3,312 %) plus l'intérêt couru à partir
du 1^{er} juin 2004

Encours : 6 000 000 000 \$

Obligations à 13¾ % échéant le 1^{er} mars 2007

H30

CA135087-PT51

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur

l'émission : **19 juin 1984** - Montant émis 325 000 000 \$,
prix 99,625 (13,80 %)

Renseignements sur

l'annulation : **18 décembre 2000** - Montant annulé 6 450 000 \$
 11 avril 2001 - Montant annulé 57 803 000 \$
 1^{er} novembre 2002 - Montant annulé 27 894 000 \$
 6 mars 2003 - Montant annulé 28 115 000 \$
 8 mai 2003 - Montant annulé 8 000 000 \$
 19 mars 2004 - Montant annulé 1 000 000 \$

Encours : 195 738 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 7¼ % échéant le 1^{er} juin 2007

WB60

CA135087-WB60

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 1^{er} octobre 1996** - Montant émis 2 400 000 000 \$, rendement moyen 7,458 % (98,473)
- 15 novembre 1996** - Montant émis 2 400 000 000 \$, rendement moyen 6,275 % (107,434) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} octobre 1996
- 17 février 1997** - Montant émis 2 300 000 000 \$, rendement moyen 6,405 % (106,281) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1996
- 15 mai 1997** - Montant émis 2 400 000 000 \$, rendement moyen 6,660 % (104,267) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1996

Renseignements sur

l'annulation :

- 3 juin 2002** - Montant annulé 82 000 000 \$
- 3 septembre 2002** - Montant annulé 60 000 000 \$
- 9 décembre 2002** - Montant annulé 30 000 000 \$
- 23 décembre 2002** - Montant annulé 244 534 000 \$
- 6 mars 2003** - Montant annulé 150 000 000 \$
- 18 mars 2003** - Montant annulé 127 000 000 \$
- 8 mai 2003** - Montant annulé 148 899 000 \$
- 13 juin 2003** - Montant annulé 80 000 000 \$
- 7 juillet 2003** - Montant annulé 25 000 000 \$
- 8 août 2003** - Montant annulé 160 000 000 \$
- 17 octobre 2003** - Montant annulé 363 000 000 \$
- 17 octobre 2003** - Montant annulé 65 000 000 \$
- 23 décembre 2003** - Montant annulé 50 000 000 \$
- 10 février 2004** - Montant annulé 4 263 000 \$
- 19 mars 2004** - Montant annulé 200 000 000 \$
- 10 mai 2004** - Montant annulé 100 000 000 \$
- 2 juillet 2004** - Montant annulé 240 000 000 \$
- 11 août 2004** - Montant annulé 280 487 000 \$
- 3 septembre 2004** - Montant annulé 15 000 000 \$
- 30 septembre 2004** - Montant annulé 45 000 000 \$

Encours : 7 029 817 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 3 % échéant le 1^{er} juin 2007

XZ20

CA135087-XZ20

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission : **10 décembre 2004** - Montant émis 2 800 000 000 \$,
rendement moyen 3,024 % (99,944)

Encours : 2 800 000 000 \$

Obligations à 4½ % échéant le 1^{er} septembre 2007

XJ87

CA135087-XJ87

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur

l'émission : **19 novembre 2001** - Montant émis 2 500 000 000 \$,
rendement moyen 4,550 % (99,754)

18 février 2002 - Montant émis 2 500 000 000 \$,
rendement moyen 4,943 % (97,879) plus l'intérêt
couru à partir du 19 novembre 2001

21 mai 2002 - Montant émis 2 400 000 000 \$,
rendement moyen 5,348 % (96,136) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} mars 2002

22 juillet 2002 - Montant émis 600 000 000 \$,
prix de l'obligation de remplacement 98,592 plus
l'intérêt couru à partir du 1^{er} mars 2002

19 août 2002 - Montant émis 2 400 000 000 \$,
rendement moyen 4,291 % (100,936) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} mars 2002

Renseignements sur

l'annulation : **31 décembre 2004** - Montant annulé 225 000 000 \$

Encours : 10 175 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 13 % échéant le 1^{er} octobre 2007

H36

CA135087-PW80

Intérêt payable : Les 1^{er} avril et 1^{er} octobre

Renseignements sur

l'émission : **22 août 1984** - Montant émis 375 000 000 \$,
prix 98,625 (13,19 %)
12 septembre 1984 - Montant émis 325 000 000 \$,
prix 99,25 (13,10 %) plus l'intérêt couru à partir
du 22 août 1984

Renseignements sur

l'annulation : **18 décembre 2000** - Montant annulé 89 259 000 \$
11 avril 2001 - Montant annulé 14 600 000 \$
5 juin 2001 - Montant annulé 14 103 000 \$
23 août 2001 - Montant annulé 8 000 000 \$
2 novembre 2001 - Montant annulé 21 238 000 \$
20 novembre 2001 - Montant annulé 13 400 000 \$
18 février 2002 - Montant annulé 15 151 000 \$
3 juin 2002 - Montant annulé 3 000 000 \$
10 février 2003 - Montant annulé 3 700 000 \$
6 mars 2003 - Montant annulé 32 485 000 \$
1^{er} avril 2003 - Montant annulé 1 620 000 \$
13 juin 2003 - Montant annulé 4 000 000 \$
23 décembre 2003 - Montant annulé 4 513 000 \$
11 août 2004 - Montant annulé 2 000 000 \$

Encours : 472 931 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 10 % échéant le 1^{er} juin 2008

H74

CA135087-RK25

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 15 décembre 1985** - Montant émis 325 000 000 \$, prix 97,375 (10,30 %)
- 1^{er} septembre 1987** - Montant émis 225 000 000 \$, prix 98,25 (10,20 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1987
- 1^{er} février 1988** - Montant émis 350 000 000 \$, prix 100,00 (10,00 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1987
- 14 avril 1988** - Montant émis 300 000 000 \$, prix 99,625 (10,04 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1987
- 1^{er} juin 1988** - Montant émis 300 000 000 \$, prix 97,625 (10,28 %)
- 21 juillet 1988** - Montant émis 300 000 000 \$, prix 99,375 (10,07 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1988
- 15 octobre 1988** - Montant émis 350 000 000 \$, prix 98,625 (10,16 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1988
- 15 décembre 1988** - Montant émis 325 000 000 \$, prix 99,125 (10,10 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1988
- 23 février 1989** - Montant émis 450 000 000 \$, rendement moyen 9,91 % (100,737) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1988
- 1^{er} juin 1989** - Montant émis 525 000 000 \$, rendement moyen 9,791 % (101,787)

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur

l'annulation :

- 18 février 1999** - Montant annulé 192 146 000 \$
- 8 mai 2003** - Montant annulé 7 000 000 \$
- 17 octobre 2003** - Montant annulé 3 500 000 \$
- 23 décembre 2003** - Montant annulé 10 800 000 \$
- 10 février 2004** - Montant annulé 50 000 000 \$
- 19 mars 2004** - Montant annulé 75 100 000 \$
- 19 mars 2004** - Montant annulé 50 000 000 \$
- 10 mai 2004** - Montant annulé 7 000 000 \$
- 11 août 2004** - Montant annulé 2 025 000 \$
- 3 septembre 2004** - Montant annulé 5 900 000 \$
- 2 décembre 2004** - Montant annulé 9 000 000 \$

Encours : 3 037 529 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 6 % échéant le 1^{er} juin 2008

WH31

CA135087-WH31

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 15 août 1997** - Montant émis 2 300 000 000 \$, rendement moyen 6,079 % (99,392)
- 17 novembre 1997** - Montant émis 2 300 000 000 \$, rendement moyen 5,636 % (102,863), plus l'intérêt couru à partir du 15 août 1997
- 16 février 1998** - Montant émis 2 300 000 000 \$, rendement moyen 5,493 % (103,935) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1997
- 15 mai 1998** - Montant émis 2 300 000 000 \$, rendement moyen 5,406 % (104,555) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1997

Renseignements sur

l'annulation :

- 9 décembre 2002** - Montant annulé 50 000 000 \$
- 6 mars 2003** - Montant annulé 120 000 000 \$
- 8 mai 2003** - Montant annulé 165 000 000 \$
- 13 juin 2003** - Montant annulé 381 000 000 \$
- 8 août 2003** - Montant annulé 265 253 000 \$
- 17 octobre 2003** - Montant annulé 265 350 000 \$
- 17 octobre 2003** - Montant annulé 237 191 000 \$
- 12 décembre 2003** - Montant annulé 161 690 000 \$
- 23 décembre 2003** - Montant annulé 50 000 000 \$
- 10 février 2004** - Montant annulé 418 526 000 \$
- 19 mars 2004** - Montant annulé 240 640 000 \$
- 10 mai 2004** - Montant annulé 143 962 000 \$
- 2 juillet 2004** - Montant annulé 190 000 000 \$
- 11 août 2004** - Montant annulé 50 361 000 \$
- 3 septembre 2004** - Montant annulé 348 000 000 \$
- 30 septembre 2004** - Montant annulé 25 000 000 \$
- 29 octobre 2004** - Montant annulé 116 209 000 \$
- 2 décembre 2004** - Montant annulé 177 000 000 \$
- 31 décembre 2004** - Montant annulé 90 000 000 \$

Encours : 5 704 818 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 4¼ % échéant le 1^{er} septembre 2008

XN99

CA135087-XN99

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur

l'émission :

- 18 novembre 2002** - Montant émis 2 400 000 000 \$, rendement moyen 4,493 % (98,780)
- 23 décembre 2002** - Montant émis 400 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 99,359 plus l'intérêt couru à partir du 18 novembre 2002
- 24 février 2003** - Montant émis 2 400 000 000 \$, rendement moyen 4,517 % (98,710) plus l'intérêt couru à partir du 18 novembre 2002
- 31 mars 2003** - Montant émis 400 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 97,861 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} mars 2003
- 29 avril 2003** - Montant émis 400 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 98,801 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} mars 2003
- 2 juin 2003** - Montant émis 2 300 000 000 \$, rendement moyen 3,984 % (101,243) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} mars 2003
- 21 juillet 2003** - Montant émis 400 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 100,622 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} mars 2003
- 2 septembre 2003** - Montant émis 2 300 000 000 \$, rendement moyen 4,240 % (100,044) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} septembre 2003
- 14 octobre 2003** - Montant émis 400 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 101,219 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} septembre 2003

Encours : 11 400 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 11¾ % échéant le 1^{er} octobre 2008

H52

CA135087-QL17

Intérêt payable : Les 1^{er} avril et 1^{er} octobre

Renseignements sur

l'émission : **1^{er} février 1985** - Montant émis 325 000 000 \$,
prix 99,50 (11,81 %)
 1^{er} mai 1985 - Montant émis 400 000 000 \$,
prix 101,00 (11,62 %) plus l'intérêt couru à partir
 du 1^{er} avril 1985

Renseignements sur

l'annulation : **18 février 1999** - Montant annulé 80 247 000 \$
 7 février 2001 - Montant annulé 16 796 000 \$
 8 mai 2001 - Montant annulé 55 000 000 \$
 5 juin 2001 - Montant annulé 30 125 000 \$
 2 novembre 2001 - Montant annulé 18 050 000 \$
 20 novembre 2001 - Montant annulé 21 460 000 \$
 18 février 2002 - Montant annulé 54 040 000 \$
 12 juillet 2002 - Montant annulé 6 000 000 \$
 3 septembre 2002 - Montant annulé 3 000 000 \$
 9 décembre 2002 - Montant annulé 3 040 000 \$
 6 mars 2003 - Montant annulé 12 714 000 \$
 1^{er} avril 2003 - Montant annulé 10 441 000 \$
 13 juin 2003 - Montant annulé 3 000 000 \$
 17 octobre 2003 - Montant annulé 6 650 000 \$
 12 décembre 2003 - Montant annulé 3 000 000 \$
 10 mai 2004 - Montant annulé 1 800 000 \$
 29 octobre 2004 - Montant annulé 4 090 000 \$

Encours : 395 547 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 11½ % échéant le 1^{er} mars 2009

H58

CA135087-QQ04

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur

l'émission : 22 mai 1985 - Montant émis 400 000 000 \$,
prix 99,25 (11,59 %)

Renseignements sur

l'annulation : 8 mai 2001 - Montant annulé 11 000 000 \$
31 juillet 2001 - Montant annulé 84 053 000 \$
20 novembre 2001 - Montant annulé 35 000 000 \$
20 novembre 2001 - Montant annulé 5 000 000 \$
26 avril 2002 - Montant annulé 2 000 000 \$
3 juin 2002 - Montant annulé 4 000 000 \$
3 septembre 2002 - Montant annulé 3 000 000 \$
9 décembre 2002 - Montant annulé 6 488 000 \$
23 décembre 2002 - Montant annulé 3 000 000 \$
8 mai 2003 - Montant annulé 36 329 000 \$
13 juin 2003 - Montant annulé 7 000 000 \$
17 octobre 2003 - Montant annulé 50 175 000 \$
12 décembre 2003 - Montant annulé 1 100 000 \$
19 mars 2004 - Montant annulé 3 200 000 \$
11 août 2004 - Montant annulé 4 000 000 \$
29 octobre 2004 - Montant annulé 5 000 000 \$

Encours : 139 655 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 11 % échéant le 1^{er} juin 2009

H68

CA135087-RD81

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 1^{er} octobre 1985** - Montant émis 350 000 000 \$, prix 99,00 (11,12 %)
- 23 octobre 1985** - Montant émis 275 000 000 \$, prix 98,50 (11,18 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} octobre 1985
- 15 octobre 1987** - Montant émis 300 000 000 \$, prix 98,625 (11,17 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1987

Renseignements sur

l'annulation :

- 18 février 1999** - Montant annulé 56 743 000 \$
- 5 août 1999** - Montant annulé 195 426 000 \$
- 8 août 2002** - Montant annulé 1 875 000 \$
- 9 décembre 2002** - Montant annulé 2 000 000 \$
- 12 décembre 2003** - Montant annulé 21 910 000 \$
- 19 mars 2004** - Montant annulé 6 300 000 \$
- 31 décembre 2004** - Montant annulé 2 900 000 \$

Encours : 637 846 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 5½ % échéant le 1^{er} juin 2009

WR13

CA135087-WR13

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 17 août 1998** - Montant émis 2 300 000 000 \$, rendement moyen 5,542 % (99,671)
- 16 novembre 1998** - Montant émis 2 300 000 000 \$, rendement moyen 5,192 % (102,476) plus l'intérêt couru à partir du 17 août 1998
- 15 février 1999** - Montant émis 2 300 000 000 \$, rendement moyen 5,085 % (103,285) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1998
- 17 mai 1999** - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 5,328 % (101,322) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1998

Renseignements sur

l'annulation :

- 26 avril 2002** - Montant annulé 20 000 000 \$
- 13 juin 2003** - Montant annulé 15 000 000 \$
- 12 décembre 2003** - Montant annulé 145 000 000 \$
- 19 mars 2004** - Montant annulé 75 000 000 \$
- 10 mai 2004** - Montant annulé 235 225 000 \$
- 2 juillet 2004** - Montant annulé 374 000 000 \$
- 11 août 2004** - Montant annulé 180 883 000 \$
- 3 septembre 2004** - Montant annulé 50 000 000 \$
- 30 septembre 2004** - Montant annulé 5 000 000 \$
- 2 décembre 2004** - Montant annulé 50 000 000 \$
- 31 décembre 2004** - Montant annulé 184 000 000 \$

Encours : 8 065 892 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 4¼ % échéant le 1^{er} septembre 2009

XT69

CA135087-XT69

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur

l'émission :

- 1^{er} décembre 2003** - Montant émis 2 300 000 000 \$, rendement moyen 4,329 % (99,607)
- 23 février 2004** - Montant émis 2 200 000 000 \$, prix 102,272 (3,790 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2003
- 13 avril 2004** - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 101,876 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} mars 2004
- 17 mai 2004** - Montant émis 2 200 000 000 \$, prix 100,121 (4,223 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} mars 2004
- 26 juillet 2004** - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 99,906 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} mars 2004
- 30 août 2004** - Montant émis 2 100 000 000 \$, prix 100,740 (4,085 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} mars 2004
- 12 octobre 2004** - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 100,809 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} septembre 2004

Encours : 10 100 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 10¾ % échéant le 1^{er} octobre 2009

H63

CA135087-QV98

Intérêt payable : Les 1^{er} avril et 1^{er} octobre

Renseignements sur

l'émission :

- 12 juin 1985** - Montant émis 350 000 000 \$,
prix 99,00 (10,86 %)
- 1^{er} juillet 1985** - Montant émis 325 000 000 \$,
prix 99,75 (10,78 %) plus l'intérêt couru à partir
du 12 juin 1985
- 1^{er} septembre 1985** - Montant émis 325 000 000 \$,
prix 99,50 (10,81 %) plus l'intérêt couru à partir
du 12 juin 1985
- 1^{er} septembre 1988** - Montant émis 300 000 000 \$,
prix 99,75 (10,78 %) plus l'intérêt couru à partir
du 1^{er} avril 1988

Renseignements sur

l'annulation :

- 18 février 1999** - Montant annulé 75 864 000 \$
- 5 août 1999** - Montant annulé 21 825 000 \$
- 9 février 2000** - Montant annulé 125 000 000 \$
- 7 février 2001** - Montant annulé 321 800 000 \$
- 8 mai 2001** - Montant annulé 54 500 000 \$
- 31 juillet 2001** - Montant annulé 29 210 000 \$
- 2 novembre 2001** - Montant annulé 125 000 000 \$
- 20 novembre 2001** - Montant annulé 11 235 000 \$
- 18 février 2002** - Montant annulé 81 500 000 \$
- 26 avril 2002** - Montant annulé 20 000 000 \$
- 3 juin 2002** - Montant annulé 5 418 000 000 \$
- 12 juillet 2002** - Montant annulé 26 500 000 \$
- 7 octobre 2002** - Montant annulé 3 799 000 \$
- 9 décembre 2002** - Montant annulé 5 021 000 \$
- 23 décembre 2002** - Montant annulé 62 950 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 9½ % échéant le 1^{er} juin 2010

H81

CA135087-RS50

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 10 avril 1986** - Montant émis 325 000 000 \$, prix 100,50 (9,44 %)
- 1^{er} juillet 1987** - Montant émis 325 000 000 \$, prix 100,00 (9,50 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1987
- 1^{er} juillet 1989** - Montant émis 450 000 000 \$, prix 100,00 (9,50 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1989
- 10 août 1989** - Montant émis 550 000 000 \$, rendement moyen 9,420 % (100,698) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1989
- 1^{er} octobre 1989** - Montant émis 425 000 000 \$, prix 100,50 (9,44 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1989
- 15 décembre 1989** - Montant émis 450 000 000 \$, prix 100,35 (9,46 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1989
- 1^{er} février 1990** - Montant émis 450 000 000 \$, prix 98,75 (9,64 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1989

Renseignements sur

l'annulation :

- 18 février 1999** - Montant annulé 95 000 000 \$
- 5 août 1999** - Montant annulé 93 376 000 \$
- 9 février 2000** - Montant annulé 312 370 000 \$
- 23 décembre 2002** - Montant annulé 1 689 000 \$
- 17 octobre 2003** - Montant annulé 11 966 000 \$
- 12 décembre 2003** - Montant annulé 16 300 000 \$
- 2 juillet 2004** - Montant annulé 14 000 000 \$
- 11 août 2004** - Montant annulé 37 000 000 \$
- 3 septembre 2004** - Montant annulé 9 000 000 \$
- 29 octobre 2004** - Montant annulé 150 000 000 \$

Encours : 2 234 299 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 5½ % échéant le 1^{er} juin 2010

WX80

CA135087-WX80

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 3 août 1999** - Montant émis 2 600 000 000 \$, rendement moyen 5,672 % (98,631)
- 1^{er} novembre 1999** - Montant émis 2 600 000 000 \$, rendement moyen 6,382 % (93,288) plus l'intérêt couru à partir du 3 août 1999
- 1^{er} février 2000** - Montant émis 2 600 000 000 \$, rendement moyen 6,451 % (92,899) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1999
- 20 mars 2000** - Montant émis 2 600 000 000 \$, rendement moyen 6,058 % (95,790) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1999

Renseignements sur

l'annulation :

- 1^{er} avril 2003** - Montant annulé 70 000 000 \$
- 17 octobre 2003** - Montant annulé 100 000 000 \$
- 7 novembre 2003** - Montant annulé 200 000 000 \$
- 12 décembre 2003** - Montant annulé 250 000 000 \$
- 19 mars 2004** - Montant annulé 10 000 000 \$
- 31 mars 2004** - Montant annulé 25 000 000 \$
- 10 mai 2004** - Montant annulé 84 675 000 \$
- 2 juillet 2004** - Montant annulé 92 770 000 \$
- 11 août 2004** - Montant annulé 15 600 000 \$
- 3 septembre 2004** - Montant annulé 430 000 000 \$
- 30 septembre 2004** - Montant annulé 106 816 000 \$
- 2 décembre 2004** - Montant annulé 175 000 000 \$

Encours : 8 840 139 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 4 % échéant le 1^{er} septembre 2010

XY54

CA135087-XY54

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur

l'émission : 22 novembre 2004 - Montant émis 2 100 000 000 \$,
prix 99,729 (4,054 %)

Encours : 2 100 000 000 \$

Obligations à 8¾ % échéant le 1^{er} octobre 2010

H85

CA135087-RW62

Intérêt payable : Les 1^{er} avril et 1^{er} octobre

Renseignements sur

l'émission : 28 avril 1986 - Montant émis 325 000 000 \$,
prix 98,625 (8,89 %)

Renseignements sur

l'annulation : 5 août 1999 - Montant annulé 45 457 000 \$
9 février 2000 - Montant annulé 28 000 000 \$
4 août 2000 - Montant annulé 57 210 000 \$
7 février 2001 - Montant annulé 10 520 000 \$
8 mai 2001 - Montant annulé 11 000 000 \$
31 juillet 2001 - Montant annulé 8 600 000 \$
2 novembre 2001 - Montant annulé 5 067 000 \$
26 avril 2002 - Montant annulé 9 385 000 \$
12 juillet 2002 - Montant annulé 7 612 000 \$
1^{er} avril 2003 - Montant annulé 10 000 000 \$

Encours : 132 149 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 9 % échéant le 1^{er} mars 2011

H87

CA135087-RY29

Intérêt payable : Les 1^{er} mars et 1^{er} septembre

Renseignements sur

l'émission :

- 3 juillet 1986** - Montant émis 325 000 000 \$, prix 97,875 (9,22 %)
- 2 septembre 1986** - Montant émis 325 000 000 \$, prix 100,00 (9,00 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} septembre 1986
- 23 octobre 1986** - Montant émis 300 000 000 \$, prix 97,625 (9,24 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} septembre 1986
- 15 décembre 1986** - Montant émis 350 000 000 \$, prix 100,375 (8,96 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} septembre 1986
- 1^{er} mai 1987** - Montant émis 325 000 000 \$, prix 97,75 (9,23 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} mars 1987
- 15 mars 1988** - Montant émis 350 000 000 \$, prix 96,625 (9,36 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} mars 1988

Renseignements sur

l'annulation :

- 5 août 1999** - Montant annulé 165 686 000 \$
- 3 février 2000** - Montant annulé 17 000 000 \$
- 4 août 2000** - Montant annulé 433 040 000 \$
- 7 février 2001** - Montant annulé 103 000 000 \$
- 8 mai 2001** - Montant annulé 32 065 000 \$
- 31 juillet 2001** - Montant annulé 134 000 000 \$
- 2 novembre 2001** - Montant annulé 27 000 000 \$
- 4 mars 2002** - Montant annulé 158 000 000 \$
- 26 avril 2002** - Montant annulé 56 000 000 \$
- 12 juillet 2002** - Montant annulé 57 736 000 \$
- 8 août 2002** - Montant annulé 22 856 000 \$
- 7 octobre 2002** - Montant annulé 10 000 000 \$
- 23 décembre 2002** - Montant annulé 9 870 000 \$
- 10 février 2003** - Montant annulé 39 000 000 \$
- 1^{er} avril 2003** - Montant annulé 25 329 000 \$
- 13 juin 2003** - Montant annulé 30 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur

l'annulation : **30 juin 2003** - Montant annulé 14 000 000 \$
 17 octobre 2003 - Montant annulé 6 268 000 \$
 10 février 2004 - Montant annulé 2 000 000 \$
 30 septembre 2004 - Montant annulé 8 209 000 \$

Encours : 623 941 000 \$

Obligations à 8½ % échéant le 1^{er} juin 2011

H98

CA135087-SH86

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission : **19 février 1987** - Montant émis 375 000 000 \$,
 prix 99,625 (8,53 %)
 15 mars 1987 - Montant émis 375 000 000 \$,
 prix 98,625 (8,63 %) plus l'intérêt couru à partir
 du 19 février 1987

Renseignements sur

l'annulation : **5 août 1999** - Montant annulé 53 230 000 \$
 9 février 2000 - Montant annulé 17 630 000 \$
 4 août 2000 - Montant annulé 9 750 000 \$
 7 novembre 2003 - Montant annulé 3 431 000 \$
 23 décembre 2003 - Montant annulé 20 000 000 \$
 31 mars 2004 - Montant annulé 3 608 000 \$

Encours : 642 351 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 6 % échéant le 1^{er} juin 2011

XB51

CA135087-XB51

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 1^{er} mai 2000** - Montant émis 2 600 000 000 \$, rendement moyen 6,128 % (98,987)
- 1^{er} août 2000** - Montant émis 2 600 000 000 \$, rendement moyen 5,899 % (100,790) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2000
- 30 octobre 2000** - Montant émis 2 400 000 000 \$, rendement moyen 5,681 % (102,506) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2000
- 29 janvier 2001** - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 5,525 % (103,694) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2000
- 7 mai 2001** - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 5,756 % (101,840) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2000
- 30 juillet 2001** - Montant émis 2 400 000 000 \$, rendement moyen 5,730 % (102,000) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2001

Renseignements sur

l'annulation :

- 7 novembre 2003** - Montant annulé 25 000 000 \$
- 23 décembre 2003** - Montant annulé 450 000 000 \$
- 10 février 2004** - Montant annulé 50 000 000 \$
- 31 mars 2004** - Montant annulé 25 000 000 \$
- 2 juillet 2004** - Montant annulé 349 585 000 \$
- 30 septembre 2004** - Montant annulé 550 000 000 \$
- 2 décembre 2004** - Montant annulé 189 000 000 \$
- 31 décembre 2004** - Montant annulé 150 000 000 \$

Encours : 13 211 415 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 5¼ % échéant le 1^{er} juin 2012

XH22

CA135087-XH22

Intérêt payable : Les 1^{er} décembre et 1^{er} juin

Renseignements sur

l'émission :

29 octobre 2001 - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 5,324 % (99,412)

11 février 2002 - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 5,397 % (98,842) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2001

22 avril 2002 - Montant émis 2 400 000 000 \$, rendement moyen 5,717 % (96,445) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2001

25 juin 2002 - Montant émis 500 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 98,817 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2002

6 août 2002 - Montant émis 2 500 000 000 \$, rendement moyen 5,334 % (99,356) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2002

30 septembre 2002 - Montant émis 600 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 102,779 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2002

15 octobre 2002 - Montant émis 600 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 102,247 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2002

Encours : 11 600 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 5¼ % échéant le 1^{er} juin 2013

XM17

CA135087-XM17

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 4 novembre 2002** - Montant émis 2 400 000 000 \$, rendement moyen 5,316 % (99,476)
- 16 décembre 2002** - Montant émis 600 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 101,583 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2002
- 10 février 2003** - Montant émis 2 400 000 000 \$, rendement moyen 5,142 % (100,848) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2002
- 24 mars 2003** - Montant émis 600 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 100,872 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2002
- 12 mai 2003** - Montant émis 2 400 000 000 \$, rendement moyen 4,924 % (102,558) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2002
- 25 juin 2003** - Montant émis 600 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 107,127 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2003
- 11 août 2003** - Montant émis 2 400 000 000 \$, rendement moyen 5,000 % (101,912) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2003
- 30 septembre 2003** - Montant émis 600 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 104,750 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2003

Encours : 12 000 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 10¼ % échéant le 15 mars 2014

A23

CA135087-TH77

Intérêt payable : Les 15 mars et 15 septembre

Renseignements sur

l'émission :

15 mars 1989 - Montant émis 350 000 000 \$,
prix 98,75 (10,39 %)

30 mars 1989 - Montant émis 500 000 000 \$,
rendement moyen 10,315 % (99,411) plus l'intérêt
couru à partir du 15 mars 1989

15 mars 1990 - Montant émis 450 000 000 \$,
prix 99,35 (10,32 %)

1^{er} juillet 1990 - Montant émis 650 000 000 \$,
rendement moyen 10,706 % (96,068) plus l'intérêt
couru à partir du 15 mars 1990

1^{er} août 1990 - Montant émis 600 000 000 \$,
prix 97,25 (10,57 %) plus l'intérêt couru à partir
du 15 mars 1990

21 février 1991 - Montant émis 600 000 000 \$,
prix 103,65 (9,85 %) plus l'intérêt couru à partir
du 15 septembre 1990

Renseignements sur

l'annulation :

7 février 2001 - Montant annulé 25 000 000 \$

24 avril 2001 - Montant annulé 62 000 000 \$

8 mai 2001 - Montant annulé 68 319 000 \$

31 juillet 2001 - Montant annulé 244 137 000 \$

18 février 2002 - Montant annulé 166 106 000 \$

26 avril 2002 - Montant annulé 35 825 000 \$

8 août 2002 - Montant annulé 316 597 000 \$

8 novembre 2002 - Montant annulé 62 580 000 \$

1^{er} avril 2003 - Montant annulé 50 870 000 \$

13 juin 2003 - Montant annulé 11 000 000 \$

30 juin 2003 - Montant annulé 148 000 000 \$

18 septembre 2003 - Montant annulé 38 000 000 \$

17 octobre 2003 - Montant annulé 153 219 000 \$

7 novembre 2003 - Montant annulé 27 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur

l'annulation :

- 10 février 2004** - Montant annulé 31 459 000 \$
- 31 mars 2004** - Montant annulé 10 000 000 \$
- 2 juillet 2004** - Montant annulé 117 541 000 \$
- 17 septembre 2004** - Montant annulé 29 543 000 \$
- 29 octobre 2004** - Montant annulé 149 950 000 \$
- 31 décembre 2004** - Montant annulé 161 258 000 \$

Fermeture des livres

pour l'intérêt : Le dernier jour ouvrable de février et d'août

Encours : 1 241 596 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 5 % échéant le 1^{er} juin 2014

XS86

CA135087-XS86

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 20 octobre 2003** - Montant émis 2 400 000 000 \$, rendement moyen 5,048 % (99,615)
- 15 décembre 2003** - Montant émis 407 338 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 100,907 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2003
- 9 février 2004** - Montant émis 2 300 000 000 \$, rendement moyen 4,642 % (102,900) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2003
- 22 mars 2004** - Montant émis 360 827 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 106,044 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2003
- 3 mai 2004** - Montant émis 2 200 000 000 \$, rendement moyen 4,758 % (101,916) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2003
- 22 juin 2004** - Montant émis 499 272 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 99,378 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2004
- 16 août 2004** - Montant émis 2 200 000 000 \$, rendement moyen 4,686 % (102,436) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2004
- 28 septembre 2004** - Montant émis 500 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 103,722 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2004

Encours : 10 867 437 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 11¼ % échéant le 1^{er} juin 2015

A34

CA135087-TU88

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 1^{er} mai 1990** - Montant émis 500 000 000 \$, prix 98,50 (11,43 %)
- 31 mai 1990** - Montant émis 650 000 000 \$, rendement moyen 10,804 % (103,830) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} mai 1990
- 1^{er} octobre 1990** - Montant émis 500 000 000 \$, prix 100,625 (11,17 %) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1990
- 15 novembre 1990** - Montant émis 700 000 000 \$, rendement moyen 11,238 % (100,087) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1990

Renseignements sur

l'annulation :

- 7 février 2001** - Montant annulé 22 884 000 \$
- 24 avril 2001** - Montant annulé 3 845 000 \$
- 8 mai 2001** - Montant annulé 97 516 000 \$
- 18 février 2002** - Montant annulé 119 615 000 \$
- 12 juillet 2002** - Montant annulé 229 585 000 \$
- 8 août 2002** - Montant annulé 221 292 000 \$
- 7 octobre 2002** - Montant annulé 358 433 000 \$
- 8 novembre 2002** - Montant annulé 65 000 000 \$
- 1^{er} avril 2003** - Montant annulé 267 292 000 \$
- 30 juin 2003** - Montant annulé 256 374 000 \$
- 17 octobre 2003** - Montant annulé 166 000 000 \$
- 7 novembre 2003** - Montant annulé 26 900 000 \$
- 23 décembre 2003** - Montant annulé 11 600 000 \$
- 10 février 2004** - Montant annulé 20 659 000 \$

Encours : 483 005 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 10½ % échéant le 15 mars 2021

A39

CA135087-TZ75

Intérêt payable : Les 15 mars et 15 septembre

Renseignements sur

l'émission :

- 15 décembre 1990** - Montant émis 700 000 000 \$, prix 99,15 (10,59 %)
- 9 janvier 1991** - Montant émis 700 000 000 \$, rendement moyen 10,237 % (102,413) plus l'intérêt couru à partir du 15 décembre 1990
- 1^{er} février 1991** - Montant émis 400 000 000 \$, prix 100,65 (10,43 %) plus l'intérêt couru à partir du 15 décembre 1990

Fermeture des livres

pour l'intérêt : Le dernier jour ouvrable de février et d'août

Renseignements sur

l'annulation :

- 19 octobre 2000** - Montant annulé 3 000 000 \$
- 24 avril 2001** - Montant annulé 34 000 000 \$
- 17 octobre 2001** - Montant annulé 40 000 000 \$
- 10 mai 2002** - Montant annulé 60 000 000 \$
- 8 août 2002** - Montant annulé 32 000 000 \$
- 23 décembre 2002** - Montant annulé 103 289 000 \$
- 30 décembre 2002** - Montant annulé 20 000 000 \$
- 22 janvier 2003** - Montant annulé 40 218 000 \$
- 10 février 2003** - Montant annulé 46 715 000 \$
- 18 mars 2003** - Montant annulé 29 000 000 \$
- 1^{er} avril 2003** - Montant annulé 20 000 000 \$
- 8 mai 2003** - Montant annulé 2 320 000 \$
- 13 juin 2003** - Montant annulé 53 000 000 \$
- 8 août 2003** - Montant annulé 10 000 000 \$
- 18 septembre 2003** - Montant annulé 35 000 000 \$
- 18 septembre 2003** - Montant annulé 75 000 000 \$
- 7 novembre 2003** - Montant annulé 12 900 000 \$
- 12 décembre 2003** - Montant annulé 6 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur

l'annulation : **10 février 2004** - Montant annulé 1 800 000 \$
 31 mars 2004 - Montant annulé 70 000 000 \$
 2 juillet 2004 - Montant annulé 3 000 000 \$
 11 août 2004 - Montant annulé 60 000 000 \$
 29 octobre 2004 - Montant annulé 37 462 000 \$

Encours : 1 005 296 000 \$

Obligations à 9¾ % échéant le 1^{er} juin 2021

A43

CA135087-UE28

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission : **9 mai 1991** - Montant émis 800 000 000 \$,
 rendement moyen 9,900 % (98,555)
 1^{er} juin 1991 - Montant émis 800 000 000 \$,
 rendement moyen 9,894 % (98,624)
 1^{er} juillet 1991 - Montant émis 650 000 000 \$,
 prix 96,55 (10,12 %) plus l'intérêt couru à partir
 du 1^{er} juin 1991
 1^{er} août 1991 - Montant émis 800 000 000 \$,
 rendement moyen 10,173 % (96,031) plus l'intérêt
 couru à partir du 1^{er} juin 1991
 1^{er} septembre 1991 - Montant émis 700 000 000 \$,
 prix 97,50 (10,01 %) plus l'intérêt couru à partir
 du 1^{er} juin 1991
 17 octobre 1991 - Montant émis 900 000 000 \$,
 rendement moyen 9,412 % (103,335) plus l'intérêt
 couru à partir du 1^{er} juin 1991

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur

l'annulation :	19 octobre 2000 - Montant annulé 214 754 000 \$
	24 avril 2001 - Montant annulé 123 242 000 \$
	17 octobre 2001 - Montant annulé 207 000 000 \$
	18 février 2002 - Montant annulé 116 000 000 \$
	10 mai 2002 - Montant annulé 171 645 000 \$
	22 juillet 2002 - Montant annulé 296 000 000 \$
	8 août 2002 - Montant annulé 1 330 000 \$
	18 octobre 2002 - Montant annulé 294 017 000 \$
	8 novembre 2002 - Montant annulé 433 120 000 \$
	23 décembre 2002 - Montant annulé 120 374 000 \$
	30 décembre 2002 - Montant annulé 111 111 000 \$
	22 janvier 2003 - Montant annulé 455 000 000 \$
	10 février 2003 - Montant annulé 17 000 000 \$
	18 mars 2003 - Montant annulé 10 000 000 \$
	8 mai 2003 - Montant annulé 180 795 000 \$
	13 juin 2003 - Montant annulé 26 700 000 \$
	8 août 2003 - Montant annulé 113 900 000 \$
	18 septembre 2003 - Montant annulé 8 000 000 \$
	18 septembre 2003 - Montant annulé 28 000 000 \$
	7 novembre 2003 - Montant annulé 65 000 000 \$
	12 décembre 2003 - Montant annulé 31 000 000 \$
	23 décembre 2003 - Montant annulé 4 000 000 \$
	10 février 2004 - Montant annulé 240 487 000 \$
	19 mars 2004 - Montant annulé 64 402 000 \$
	31 mars 2004 - Montant annulé 76 500 000 \$
	10 mai 2004 - Montant annulé 280 129 000 \$
	2 juillet 2004 - Montant annulé 4 500 000 \$
	11 août 2004 - Montant annulé 19 100 000 \$
	3 septembre 2004 - Montant annulé 4 000 000 \$
	30 septembre 2004 - Montant annulé 27 500 000 \$
	29 octobre 2004 - Montant annulé 78 643 000 \$
	2 décembre 2004 - Montant annulé 140 000 000 \$
	31 décembre 2004 - Montant annulé 51 112 000 \$
Encours :	635 639 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à rendement réel de 4¼ % échéant le 1^{er} décembre 2021
L25 CA135087-UL60

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 10 décembre 1991** - Montant émis 700 000 000 \$,
prix 100,00 (taux réel 4,25 %)
- 14 octobre 1992** - Montant émis 500 000 000 \$,
prix 92,15 (taux réel 4,75 %)
- 1^{er} mai 1993** - Montant émis 325 000 000 \$,
prix 95,25 (taux réel 4,55 %)
- 1^{er} décembre 1993** - Montant émis 600 000 000 \$,
prix 102,50 (taux réel 4,10 %)
- 22 février 1994** - Montant émis 600 000 000 \$,
prix 114,75 (taux réel 3,42 %)
- 21 juin 1994** - Montant émis 400 000 000 \$,
prix 96,10 (taux réel 4,50 %)
- 15 septembre 1994** - Montant émis 500 000 000 \$,
prix 93,25 (taux réel 4,69 %)
- 15 décembre 1994** - Montant émis 500 000 000 \$,
prix 92,15 (taux réel 4,77 %)
- 2 février 1995** - Montant émis 350 000 000 \$,
prix 88,25 (taux réel 5,054 %)
- 8 mai 1995** - Montant émis 300 000 000 \$,
rendement moyen réel 4,578 % (94,985)
- 4 août 1995** - Montant émis 400 000 000 \$,
prix 91,15 (taux réel 4,848 %)

Nota : Le prix d'achat de l'obligation incorpore une indemnité pour inflation et l'intérêt couru. L'indemnité pour inflation s'accumule depuis la date d'émission initiale, soit le 10 décembre 1991. L'intérêt court depuis la date du dernier paiement d'intérêt.

Intérêt et dernier

versement : L'intérêt servi sur les obligations est rajusté en fonction de l'indice des prix à la consommation au Canada. L'intérêt est

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

formé à la fois d'un élément indemnité pour inflation (l'« indemnité pour inflation ») calculé sur le capital et payable à l'échéance et d'un élément comptant (l'« intérêt sur coupon ») calculé sur le capital et sur l'indemnité pour inflation accumulée. L'intérêt sur coupon est payable par versements semestriels le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre (les « dates de versement sur coupon ») à compter du 1^{er} juin 1992. On calcule l'intérêt sur coupon en multipliant la moitié du coupon de 4,25 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission de la première obligation, soit le 10 décembre 1991 (la « date d'émission initiale »), jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente. À l'échéance, outre l'intérêt sur coupon payable à cette date, un versement définitif (le « dernier versement ») égal à la somme du capital plus l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à l'échéance sera effectué.

Processus

d'indexation :

Un ratio d'indexation (le « ratio d'indexation ») est appliqué afin de calculer l'intérêt sur coupon et l'indemnité pour inflation. Le ratio d'indexation pour toute date se définit comme le ratio de l'IPC de référence applicable à cette date (« Réf IPC_{date} ») divisé par l'IPC de référence applicable à la date d'émission initiale (« Réf IPC_{base} »). L'IPC de référence au premier jour de tout mois civil est l'IPC valable pour le troisième mois civil précédent. Par exemple, l'IPC de référence du 1^{er} janvier 1996 est l'IPC valable pour octobre 1995. L'IPC de référence pour tout autre jour du mois se calcule au moyen d'une interpolation linéaire entre l'IPC de référence applicable au premier jour du mois où ce jour survient et l'IPC de référence applicable au premier jour du mois qui le suit.

Calcul de l'intérêt :

On calcule l'indemnité pour inflation accumulée à toute date en multipliant d'abord le capital par le ratio d'indexation applicable à cette date (« ratio d'indexation_{date} ») et en soustrayant ensuite le capital.

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

L'intérêt sur coupon se calcule en multipliant la moitié du coupon de 4,25 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente.

Immatriculation

et coupures :

Un certificat global représentant le montant total des obligations a été émis à la clôture sous forme nominative et établi au nom d'un propriétaire pour compte de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (« CDS »). Les certificats individuels attestant les obligations ne seront pas mis à la disposition des obligataires. Les obligations doivent être achetées, cédées ou vendues directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un participant au système d'inscription en compte de la CDS et seulement en coupures de 1 000 \$ ou en multiples intégraux de cette coupure.

Encours :

5 175 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 9¼ % échéant le 1^{er} juin 2022

A49

CA135087-UM44

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 15 décembre 1991** - Montant émis 800 000 000 \$, prix 99,50 (9,30 %)
- 3 janvier 1992** - Montant émis 850 000 000 \$, rendement moyen 9,086 % (101,669) plus l'intérêt couru à partir du 15 décembre 1991
- 15 mai 1992** - Montant émis 900 000 000 \$, rendement moyen 9,371 % (98,782) plus l'intérêt couru à partir du 15 décembre 1991

Renseignements sur

l'annulation :

- 19 octobre 2000** - Montant annulé 151 000 000 \$
- 24 avril 2001** - Montant annulé 26 000 000 \$
- 17 octobre 2001** - Montant annulé 253 000 000 \$
- 18 février 2002** - Montant annulé 100 000 000 \$
- 7 mars 2002** - Montant annulé 386 922 000 \$
- 10 mai 2002** - Montant annulé 101 818 000 \$
- 22 juillet 2002** - Montant annulé 304 000 000 \$
- 8 août 2002** - Montant annulé 4 050 000 \$
- 8 novembre 2002** - Montant annulé 39 300 000 \$
- 23 décembre 2002** - Montant annulé 70 000 000 \$
- 30 décembre 2002** - Montant annulé 100 000 000 \$
- 22 janvier 2003** - Montant annulé 64 782 000 \$
- 10 février 2003** - Montant annulé 50 000 000 \$
- 8 mai 2003** - Montant annulé 70 881 000 \$
- 13 juin 2003** - Montant annulé 33 569 000 \$
- 8 août 2003** - Montant annulé 50 000 000 \$
- 18 septembre 2003** - Montant annulé 25 182 000 \$
- 17 octobre 2003** - Montant annulé 26 829 000 \$
- 12 décembre 2003** - Montant annulé 27 400 000 \$
- 23 décembre 2003** - Montant annulé 2 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur

l'annulation : **10 février 2004** - Montant annulé 12 000 000 \$
 19 mars 2004 - Montant annulé 15 000 000 \$
 31 mars 2004 - Montant annulé 11 000 000 \$
 10 mai 2004 - Montant annulé 25 000 000 \$
 11 août 2004 - Montant annulé 30 571 000 \$
 3 septembre 2004 - Montant annulé 1 400 000 \$
 30 septembre 2004 - Montant annulé 14 848 000 \$

Encours : 553 448 000 \$

Obligations à 8 % échéant le 1^{er} juin 2023

A55

CA135087-UT96

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission : **17 août 1992** - Montant émis 1 000 000 000 \$,
rendement moyen 8,177 % (97,999)
 1^{er} février 1993 - Montant émis 1 000 000 000 \$,
rendement moyen 8,498 % (94,591) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} décembre 1992
 1^{er} avril 1993 - Montant émis 1 100 000 000 \$,
rendement moyen 8,277 % (96,925) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} décembre 1992
 26 juillet 1993 - Montant émis 1 200 000 000 \$,
rendement moyen 7,835 % (101,877) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} juin 1993
 15 octobre 1993 - Montant émis 1 200 000 000 \$,
rendement moyen 7,553 % (105,246) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} juin 1993
 1^{er} février 1994 - Montant émis 1 500 000 000 \$,
rendement moyen 7,090 % (111,156) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} décembre 1993
 2 mai 1994 - Montant émis 1 200 000 000 \$,
rendement moyen 8,686 % (92,757) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} décembre 1993

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur

l'annulation :

- 10 mai 2002** - Montant annulé 92 000 000 \$
- 30 décembre 2002** - Montant annulé 48 811 000 \$
- 18 mars 2003** - Montant annulé 5 000 000 \$
- 8 mai 2003** - Montant annulé 932 000 \$
- 8 août 2003** - Montant annulé 44 000 000 \$
- 18 septembre 2003** - Montant annulé 112 615 000 \$
- 10 février 2004** - Montant annulé 25 000 000 \$
- 10 mai 2004** - Montant annulé 90 000 000 \$
- 2 juillet 2004** - Montant annulé 35 000 000 \$
- 11 août 2004** - Montant annulé 130 000 000 \$
- 3 septembre 2004** - Montant annulé 10 000 000 \$
- 30 septembre 2004** - Montant annulé 30 000 000 \$
- 29 octobre 2004** - Montant annulé 85 000 000 \$
- 2 décembre 2004** - Montant annulé 125 000 000 \$

Encours : 7 366 642 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 9 % échéant le 1^{er} juin 2025

A76

CA135087-VH40

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 2 août 1994** - Montant émis 1 500 000 000 \$, rendement moyen 9,173 % (98,210)
- 1^{er} novembre 1994** - Montant émis 1 400 000 000 \$, rendement moyen 9,361 % (96,364) plus l'intérêt couru à partir du 2 août 1994
- 1^{er} février 1995** - Montant émis 1 000 000 000 \$, rendement moyen 9,573 % (94,342) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1994
- 1^{er} mai 1995** - Montant émis 1 250 000 000 \$, rendement moyen 8,651 % (103,705) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1994
- 1^{er} août 1995** - Montant émis 1 400 000 000 \$, rendement moyen 8,671 % (103,472) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1995
- 1^{er} novembre 1995** - Montant émis 1 100 000 000 \$, rendement moyen 8,046 % (110,695) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1995
- 1^{er} février 1996** - Montant émis 1 250 000 000 \$, rendement moyen 7,642 % (115,782) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1995

Renseignements sur

l'annulation :

- 10 mai 2002** - Montant annulé 52 000 000 \$
- 30 décembre 2002** - Montant annulé 40 000 000 \$
- 22 janvier 2003** - Montant annulé 40 000 000 \$
- 18 mars 2003** - Montant annulé 30 000 000 \$
- 8 mai 2003** - Montant annulé 31 397 000 \$
- 8 août 2003** - Montant annulé 23 500 000 \$
- 18 septembre 2003** - Montant annulé 58 000 000 \$
- 12 décembre 2003** - Montant annulé 135 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Renseignements sur

l'annulation :

- 10 février 2004** - Montant annulé 5 000 000 \$
- 10 mai 2004** - Montant annulé 3 196 000 \$
- 11 août 2004** - Montant annulé 156 329 000 \$
- 3 septembre 2004** - Montant annulé 25 000 000 \$
- 30 septembre 2004** - Montant annulé 30 000 000 \$
- 29 octobre 2004** - Montant annulé 40 000 000 \$
- 2 décembre 2004** - Montant annulé 46 312 000 \$
- 31 décembre 2004** - Montant annulé 51 954 000 \$

Encours : 8 132 312 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à rendement réel de 4¼ % échéant le 1^{er} décembre 2026
VS05 CA135087-VS05

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 7 décembre 1995** - Montant émis 300 000 000 \$, rendement réel 4,595 % (94,329)
- 6 mars 1996** - Montant émis 350 000 000 \$, rendement réel 4,880 % (90,017)
- 6 juin 1996** - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 4,760 % (91,838)
- 6 septembre 1996** - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 4,785 % (91,489)
- 6 décembre 1996** - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 3,980 % (104,702)
- 12 mars 1997** - Montant émis 500 000 000 \$, rendement réel 4,110 % (102,384)
- 9 juin 1997** - Montant émis 500 000 000 \$, rendement réel 4,500 % (95,940)
- 8 septembre 1997** - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 4,230 % (100,328)
- 8 décembre 1997** - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 4,032 % (103,706)
- 9 mars 1998** - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 4,200 % (100,824)
- 8 juin 1998** - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 3,910 % (105,809)
- 8 septembre 1998** - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 4,180 % (101,148)
- 7 décembre 1998** - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 4,190 % (100,983)

Nota : Le prix d'achat de l'obligation incorpore une indemnité pour inflation et l'intérêt couru. L'indemnité pour inflation s'accumule depuis la date d'émission initiale, soit le 7 décembre 1995. L'intérêt court depuis la date du dernier paiement d'intérêt.

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Intérêt et dernier

versement : L'intérêt servi sur les obligations est rajusté en fonction de l'indice des prix à la consommation au Canada. L'intérêt est formé à la fois d'un élément indemnité pour inflation (l'« indemnité pour inflation ») calculé sur le capital et payable à l'échéance et d'un élément comptant (l'« intérêt sur coupon ») calculé sur le capital et sur l'indemnité pour inflation accumulée. L'intérêt sur coupon est payable par versements semestriels le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre (les « dates de versement sur coupon ») à compter du 1^{er} juin 1996. On calcule l'intérêt sur coupon en multipliant la moitié du coupon de 4,25 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission de la première obligation, soit le 7 décembre 1995 (la « date d'émission initiale »), jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente. À l'échéance, outre l'intérêt sur coupon payable à cette date, un versement définitif (le « dernier versement ») égal à la somme du capital plus l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à l'échéance sera effectué.

Processus

d'indexation : Un ratio d'indexation (le « ratio d'indexation ») est appliqué afin de calculer l'intérêt sur coupon et l'indemnité pour inflation. Le ratio d'indexation pour toute date se définit comme le ratio de l'IPC de référence applicable à cette date (« Réf IPC_{date} ») divisé par l'IPC de référence applicable à la date d'émission initiale (« Réf IPC_{base} »). L'IPC deréférence au premier jour de tout mois civil est l'IPC valable pour le troisième mois civil précédent. Par exemple, l'IPC de référence du 1^{er} janvier 1996 est l'IPC valable pour octobre 1995. L'IPC de référence pour tout autre jour du mois se calcule au moyen d'une interpolation linéaire entre l'IPC de référence applicable au premier jour du mois où ce jour survient et l'IPC de référence applicable au premier jour du mois qui le suit.

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Calcul de l'intérêt :

On calcule l'indemnité pour inflation accumulée à toute date en multipliant d'abord le capital par le ratio d'indexation applicable à cette date (« ratio d'indexation_{date} ») et en soustrayant ensuite le capital.

L'intérêt sur coupon se calcule en multipliant la moitié du coupon de 4,25 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente.

Immatriculation et coupures :

Un certificat global représentant le montant total des obligations a été émis à la clôture sous forme nominative et établi au nom d'un propriétaire pour compte de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (« CDS »). Les certificats individuels attestant les obligations ne seront pas mis à la disposition des obligataires. Les obligations doivent être achetées, cédées ou vendues directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un participant au système d'inscription en compte de la CDS et seulement en coupures de 1 000 \$ ou en multiples intégraux de cette somme.

Encours : 5 250 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 8 % échéant le 1^{er} juin 2027

VW17

CA135087-VW17

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 1^{er} mai 1996** - Montant émis 1 500 000 000 \$, rendement moyen 8,188 % (97,882)
- 1^{er} août 1996** - Montant émis 1 500 000 000 \$, rendement moyen 8,075 % (99,135) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1996
- 1^{er} novembre 1996** - Montant émis 1 500 000 000 \$, rendement moyen 7,179 % (110,104) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1996
- 3 février 1997** - Montant émis 1 300 000 000 \$, rendement moyen 7,299 % (108,495) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1996
- 1^{er} mai 1997** - Montant émis 1 300 000 000 \$, rendement moyen 7,310 % (108,340) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1996
- 1^{er} août 1997** - Montant émis 1 300 000 000 \$, rendement moyen 6,467 % (120,141) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1997
- 3 novembre 1997** - Montant émis 1 200 000 000 \$, rendement moyen 6,093 % (125,987) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1997

Renseignements sur

l'annulation :

- 30 décembre 2002** - Montant annulé 70 000 000 \$
- 18 mars 2003** - Montant annulé 206 888 000 \$
- 8 mai 2003** - Montant annulé 6 986 000 \$
- 8 août 2003** - Montant annulé 60 000 000 \$
- 10 février 2004** - Montant annulé 70 000 000 \$
- 19 mars 2004** - Montant annulé 210 000 000 \$
- 10 mai 2004** - Montant annulé 17 000 000 \$
- 11 août 2004** - Montant annulé 104 000 000 \$
- 3 septembre 2004** - Montant annulé 20 000 000 \$
- 29 octobre 2004** - Montant annulé 8 945 000 \$

Encours : 8 826 181 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 5¾ % échéant le 1^{er} juin 2029

WL43

CA135087-WL43

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 2 février 1998** - Montant émis 1 200 000 000 \$, rendement moyen 5,764 % (99,807)
- 1^{er} mai 1998** - Montant émis 1 600 000 000 \$, rendement moyen 5,682 % (100,986) plus l'intérêt couru à partir du 2 février 1998
- 2 novembre 1998** - Montant émis 1 700 000 000 \$, rendement moyen 5,422 % (104,866) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1998
- 3 mai 1999** - Montant émis 1 800 000 000 \$, rendement moyen 5,361 % (105,773) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1998
- 15 octobre 1999** - Montant émis 1 900 000 000 \$, rendement moyen 6,158 % (94,465) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 1999
- 24 avril 2000** - Montant émis 1 900 000 000 \$, rendement moyen 5,755 % (99,923) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1999
- 16 octobre 2000** - Montant émis 1 900 000 000 \$, rendement moyen 5,588 % (102,293) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2000
- 23 avril 2001** - Montant émis 1 900 000 000 \$, rendement moyen 5,957 % (97,185) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2000

Renseignements sur

l'annulation : **30 septembre 2004** - Montant annulé 50 000 000 \$

Encours : 13 850 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à rendement réel de 4 % échéant le 1^{er} décembre 2031
WV25 CA135087-WV25

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 8 mars 1999** - Montant émis 400 000 000 \$, rendement réel 4,310 % (94,594)
- 8 juin 1999** - Montant émis 300 000 000 \$, rendement réel 4,080 % (98,567)
- 7 septembre 1999** - Montant émis 300 000 000 \$, rendement réel 4,030 % (99,456)
- 6 décembre 1999** - Montant émis 300 000 000 \$, rendement réel 4,020 % (99,641)
- 6 mars 2000** - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 3,980 % (100,354) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 1999
- 5 juin 2000** - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 3,790 % (103,842) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2000
- 5 septembre 2000** - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 3,660 % (106,293) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2000
- 11 décembre 2000** - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 3,450 % (110,415) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2000
- 5 mars 2001** - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 3,405 % (111,281) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2000
- 11 juin 2001** - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 3,590 % (107,558) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2001
- 24 septembre 2001** - Montant émis 300 000 000 \$, rendement moyen 3,730 % (104,862) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2001
- 10 décembre 2001** - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 3,748 % (104,514) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2001

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

18 mars 2002 - Montant émis 350 000 000 \$, rendement moyen 3,750 % (104,451) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2001

10 juin 2002 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement moyen 3,510 % (108,954) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2002

16 septembre 2002 - Montant émis 300 000 000 \$, rendement moyen 3,317 % (112,710) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2002

9 décembre 2002 - Montant émis 400 000 000 \$, rendement moyen 3,410 % (110,807) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2002

17 mars 2003 - Montant émis 300 000 000 \$, rendement moyen 2,769 % (124,267) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2002

Nota : Le prix d'achat de l'obligation incorpore une indemnité pour inflation et l'intérêt couru. L'indemnité pour inflation s'accumule depuis la date d'émission initiale, soit le 8 mars 1999. L'intérêt court depuis la date du dernier paiement d'intérêt.

Intérêt et dernier versement :

L'intérêt servi sur les obligations est rajusté en fonction de l'indice des prix à la consommation au Canada. L'intérêt est formé à la fois d'un élément indemnité pour inflation (l'« indemnité pour inflation ») calculé sur le capital et payable à l'échéance et d'un élément comptant (l'« intérêt sur coupon ») calculé sur le capital et sur l'indemnité pour inflation accumulée. L'intérêt sur coupon est payable par versements semestriels le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre (les « dates de versement sur coupon ») à compter du 1^{er} juin 1999. On calcule l'intérêt sur coupon en multipliant la moitié du coupon de 4 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission de la première obligation, soit le 8 mars 1999 (la « date d'émission initiale »), jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente. À l'échéance, outre l'intérêt sur coupon payable à cette date, un versement définitif (le « dernier versement ») égal à la somme du capital plus l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à l'échéance sera effectué.

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Processus

d'indexation : Un ratio d'indexation (le « ratio d'indexation ») est appliqué afin de calculer l'intérêt sur coupon et l'indemnité pour inflation. Le ratio d'indexation pour toute date se définit comme le ratio de l'IPC de référence applicable à cette date (« Réf IPC_{date} ») divisé par l'IPC de référence applicable à la date d'émission initiale (« Réf IPC_{base} »). L'IPC de référence au premier jour de tout mois civil est l'IPC valable pour le troisième mois civil précédent. Par exemple, l'IPC de référence du 1^{er} janvier 2000 est l'IPC valable pour octobre 1999. L'IPC de référence pour tout autre jour du mois se calcule au moyen d'une interpolation linéaire entre l'IPC de référence applicable au premier jour du mois où ce jour survient et l'IPC de référence applicable au premier jour du mois qui le suit.

Calcul de l'intérêt :

On calcule l'indemnité pour inflation accumulée à toute date en multipliant d'abord le capital par le ratio d'indexation applicable à cette date (« ratio d'indexation_{date} ») et en soustrayant ensuite le capital.

L'intérêt sur coupon se calcule en multipliant la moitié du coupon de 4 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente.

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Immatriculation

et coupures :

Un certificat global représentant le montant total des obligations a été émis à la clôture sous forme nominative et établi au nom d'un propriétaire pour compte de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (« CDS »). Les certificats individuels attestant les obligations ne seront pas mis à la disposition des obligataires. Les obligations doivent être achetées, cédées ou vendues directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un participant au système d'inscription en compte de la CDS et seulement en coupures de 1 000 \$ ou en multiples entiers de cette somme.

Encours :

5 800 000 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à 5¼ % échéant le 1^{er} juin 2033

XG49

CA135087-XG49

Intérêt payable : Les 1^{er} décembre et 1^{er} juin

Renseignements sur

l'émission :

- 15 octobre 2001** - Montant émis 2 000 000 000 \$, rendement moyen 5,760 % (99,863)
- 21 janvier 2002** - Montant émis 2 000 000 000 \$, rendement moyen 5,524 % (103,343) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2001
- 4 mars 2002** - Montant émis 400 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 101,494 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2001
- 6 mai 2002** - Montant émis 500 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 99,136 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2001
- 15 juillet 2002** - Montant émis 1 900 000 000 \$, rendement moyen 5,751 % (99,978) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2002
- 25 novembre 2002** - Montant émis 400 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 104,897 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2002
- 20 janvier 2003** - Montant émis 1 700 000 000 \$, rendement moyen 5,467 % (104,162) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2002
- 3 mars 2003** - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 104,565 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2002
- 14 avril 2003** - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 103,456 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2002
- 14 juillet 2003** - Montant émis 1 600 000 000 \$, rendement moyen 5,236 % (107,715) plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2003
- 25 août 2003** - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 106,802 plus l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2003

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

10 novembre 2003 - Montant émis 210 295 000 \$,
prix de l'obligation de remplacement 105,733 plus
l'intérêt couru à partir du 1^{er} juin 2003

19 janvier 2004 - Montant émis 1 500 000 000 \$,
rendement moyen 5,113 % (109,623) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} décembre 2003

1^{er} mars 2004 - Montant émis 300 000 000 \$,
prix de l'obligation de remplacement 110,221 plus
l'intérêt couru à partir du 1^{er} décembre 2003

Encours : 13 410 295 000 \$

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Obligations à rendement réel de 3 % échéant le 1^{er} décembre 2036

XQ21

CA135087-XQ21

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

9 juin 2003 - Montant émis 400 000 000 \$,
rendement moyen 2,915 % (101,810)

15 septembre 2003 - Montant émis 300 000 000 \$,
rendement moyen 3,085 % (98,239) plus l'intérêt
couru à partir du 9 juin 2003

8 décembre 2003 - Montant émis 400 000 000 \$,
rendement moyen 2,915 % (101,793) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} décembre 2003

8 mars 2004 - Montant émis 300 000 000 \$,
rendement moyen 2,498 % (111,177) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} décembre 2003

7 juin 2004 - Montant émis 400 000 000 \$,
rendement moyen 2,335 % (115,082) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} juin 2004

7 septembre 2004 - Montant émis 300 000 000 \$,
rendement moyen 2,330 % (115,125) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} juin 2004

6 décembre 2004 - Montant émis 400 000 000 \$,
rendement moyen 2,250 % (117,038) plus l'intérêt
couru à partir du 1^{er} décembre 2004

Nota : Le prix d'achat de l'obligation incorpore une indemnité pour inflation et l'intérêt couru. L'indemnité pour inflation s'accumule depuis la date d'émission initiale, soit le 9 juin 2003. L'intérêt court depuis la date du dernier paiement d'intérêt.

Intérêt et dernier

versement :

L'intérêt servi sur les obligations est rajusté en fonction de l'indice des prix à la consommation au Canada. L'intérêt est formé à la fois d'un élément indemnité pour inflation (l'« indemnité pour inflation ») calculé sur le capital et payable à l'échéance et d'un élément comptant (l'« intérêt sur coupon ») calculé sur le capital et sur l'indemnité pour inflation accumulée. L'intérêt sur coupon est payable par versements semestriels le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

(les « dates de versement sur coupon ») à compter du 1^{er} décembre 2003. On calcule l'intérêt sur coupon en multipliant la moitié du coupon de 3 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission de la première obligation, soit le 9 juin 2003 (la « date d'émission initiale »), jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente. À l'échéance, outre l'intérêt sur coupon payable à cette date, un versement définitif (le « dernier versement ») égal à la somme du capital plus l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à l'échéance sera effectué.

Processus

d'indexation :

Un ratio d'indexation (le « ratio d'indexation ») est appliqué afin de calculer l'intérêt sur coupon et l'indemnité pour inflation. Le ratio d'indexation pour toute date se définit comme le ratio de l'IPC de référence applicable à cette date (« Réf IPC_{date} ») divisé par l'IPC de référence applicable à la date d'émission initiale (« Réf IPC_{base} »). L'IPC de référence au premier jour de tout mois civil est l'IPC valable pour le troisième mois civil précédent. Par exemple, l'IPC de référence du 1^{er} janvier 1996 est l'IPC valable pour octobre 1995. L'IPC de référence pour tout autre jour du mois se calcule au moyen d'une interpolation linéaire entre l'IPC de référence applicable au premier jour du mois où ce jour survient et l'IPC de référence applicable au premier jour du mois qui le suit.

Calcul de

l'intérêt :

On calcule l'indemnité pour inflation accumulée à toute date en multipliant d'abord le capital par le ratio d'indexation applicable à cette date (« ratio d'indexation_{date} ») et en soustrayant ensuite le capital.

L'intérêt sur coupon se calcule en multipliant la moitié du coupon de 3 % l'an par la somme du capital et de l'indemnité pour inflation accumulée depuis la date d'émission initiale jusqu'à la date de versement sur coupon pertinente.

Section 2.2 - Obligations négociables

Renseignements présentés par date d'échéance

Immatriculation

et coupures : Un certificat global représentant le montant total des obligations a été émis à la clôture sous forme nominative et établi au nom d'un propriétaire pour compte de La Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (« CDS »). Les certificats individuels attestant les obligations ne seront pas mis à la disposition des obligataires. Les obligations doivent être achetées, cédées ou vendues directement ou indirectement par l'intermédiaire d'un participant au système d'inscription en compte de la CDS et seulement en coupures de 1 000 \$ ou en multiples intégraux de cette somme.

Encours : 2 500 000 000 \$

Obligations à 5 % échéant le 1^{er} juin 2037

XW98

CA135087-XW98

Intérêt payable : Les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Renseignements sur

l'émission :

- 19 juillet 2004** - Montant émis 1 500 000 000 \$, rendement moyen 5,245 % (96,187)
- 14 septembre 2004** - Montant émis 149 343 000 \$, prix de l'obligation de remplacement 98,338 plus l'intérêt couru à partir du 19 juillet 2004
- 8 novembre 2004** - Montant émis 300 000 000 \$, prix de l'obligations de remplacement 100,755 plus l'intérêt couru à partir du 19 juillet 2004

Encours : 1 949 343 000 \$

Partie 2 - Titres négociables

Section 2.3 - Titres libellés en devises

Modalités

Bons du Canada

- Les bons du Canada sont des billets à ordre libellés en dollars É.-U. et n'existent que sous forme dématérialisée.
- Le prix de ces billets à l'émission est inférieur à la valeur nominale, et leur échéance ne peut dépasser 270 jours. Le montant minimum de titres qu'il est possible d'acquérir est de 1 000 000 \$ É.-U., et la plus petite coupure est 1 000 \$.
- Les bons du Canada sont livrés et réglés valeur jour.
- La JP Morgan Chase Bank à New York (New York) fait office d'agent financier pour les bons du Canada.

Billets du Canada

- Les billets du Canada sont des billets à ordre généralement libellés en dollars É.-U. et n'existent que sous forme dématérialisée.
- Ils sont offerts en coupures de 1 000 \$ É.-U. et en multiples intégraux de cette somme.
- Les billets sont émis pour une période de neuf mois ou plus et sont assortis de taux d'intérêt fixes ou variables.
- Les billets sont généralement émis en dollars É.-U., et le paiement du principal et de l'intérêt est effectué le plus souvent en dollars É.-U.
- Le taux d'intérêt ou la formule utilisée pour calculer l'intérêt, le prix à l'émission, l'échéance, les modalités de rachat ou de paiement et toute autre condition établie par le Canada lors de l'émission d'un billet sont inscrits au Supplément des prix.
- La Bank of New York à New York (New York) fait office d'agent financier pour les billets du Canada.

Section 2.3 - Titres libellés en devises

Modalités

Eurobillets à moyen terme

- Il s'agit de billets à moyen terme libellés en devises et émis outre-mer.
- Les eurobillets à moyen terme peuvent être assortis de taux fixes ou variables et comporter des options enchâssées; le paiement des intérêts peut être effectué en une devise, et le remboursement du principal en une autre; les échéances varient entre le court et le long terme.
- Les eurobillets à moyen terme du Canada sont vendus par voie privée ou par offre publique.
- Le choix des devises dans lesquelles sont libellés les eurobillets est fonction de la demande des investisseurs.
- La Banque Royale du Canada à Londres fait office d'agent financier pour les eurobillets à moyen terme.

Obligations

- Les obligations sont des titres de dette négociables émis en devises à taux d'intérêt fixe ou variable.
- À l'heure actuelle, les obligations libellées en devises ne sont disponibles que sous forme de certificat global.
- Les émissions d'obligations libellées en devises qui sont encours ont été cotées à la Bourse de Luxembourg.

Section 2.3 - Titres libellés en devises

Présentés par date d'échéance et encours

Échéance	Taux d'intérêt nominal	Émission	Encours	Équivalent en dollars canadiens ⁽¹⁾	Page
Bons du Canada			1 424 399 000 \$	1 712 127 598 \$	--
Billets du Canada					
2006 (20 mars)	0,70	22 mars 2001	50 000 000 000 ¥	586 350 000	--
2009 (23 mars)	1,90	23 mars 1999	50 000 000 000 ¥	<u>586 350 000</u>	--
Total des Billets du Canada				1 172 700 000 \$	
Eurobillets à moyen terme					
Dollar É.-U.					
2007 (19 nov.)	4	19 nov. 1997	30 000 000 \$	36 060 000	--
Yen					
2008 (31 janv.)	3,30 ⁽²⁾	30 juill. 1997	5 000 000 000 ¥	58 635 000	--
Euro					
2009 (28 avril)	4½	12 nov. 1998	609 796 069 □ ⁽³⁾	993 174 858	--
2009 (28 avril)	4½	30 mars 1999	390 203 931 □	<u>635 525 142</u>	--
Total des eurobillets à moyen terme				1 723 395 000 \$	

(à suivre)

Section 2.3 - Titres libellés en devises

Présentés par date d'échéance et encours

Échéance	Taux d'intérêt nominal	Émission ou date de prise en charge	Encours	Équivalent en dollars canadiens ¹	Page
Obligations					
2005 (21 juill.)	6 ³ / ₈	21 juill. 1995	1 500 000 000	\$ É.-U. 1 803 000 000	91
2006 (28 août)	6 ³ / ₄	28 août 1996	1 000 000 000	\$ É.-U. 1 202 000 000	93
2007 (3 oct.)	6 ⁵ / ₈	3 oct. 1997	500 000 000	\$ NZ 433 350 000	95
2008 (7 juill.)	4 ⁷ / ₈	7 juill. 1998	2 045 167 525	EUR ⁴ 3 330 964 348	97
2008 (5 nov.)	5 ¹ / ₄	5 nov. 1998	2 500 000 000	\$ É.-U. 3 005 000 000	100
2010 (15 janv.)	8,60	5 févr. 2001	157 895 000	\$ É.-U. ⁵ 189 789 790	102
2016 (15 déc.)	8 ³ / ₄	5 févr. 2001	33 244 000	\$ É.-U. ⁶ 39 959 288	103
2018 (30 juin)	9,70	5 févr. 2001	16 080 000	\$ É.-U. ⁵ 19 328 160	104
2019 (1 ^{er} juin)	8,80	5 févr. 2001	3 500 000	\$ É.-U. ⁵ 4 207 000	105
Total des autres billets et obligations				10 027 598 586	\$
Total des titres libellés en devises (converti en dollars canadiens)				<u>14 635 821 184</u>	\$

¹ Calculé au cours du comptant à la fermeture le 31 décembre 2004 (1 \$ É.-U. = 1,2020 \$ CAN; 1 yen = 0,011727 \$ CAN; 1 euro = 1,6287 \$ CAN; et 1 \$ NZ = 0,8667 \$ CAN).

² Le principal est libellé en yens, mais le coupon est payable en dollars australiens.

³ Le 28 avril 1999, l'émission de 4 000 000 000 de francs français a été convertie en 609 796 068,95 euros.

⁴ Le 19 février 1999, l'émission de 4 000 000 000 de deutsche marks a été convertie en 2 045 167 524,78 euros.

⁵ Pris en charge par le gouvernement du Canada le 5 février 2001 au moment de la dissolution de Petro Canada Limitée.

⁶ De la somme de 38 244 000 dollars prise en charge par le gouvernement du Canada, 5 000 000 de dollars ont été annulés le 31 août 2004.

Section 2.3 - Titres libellés en devises

Renseignements relatifs aux obligations, présentés par date d'échéance

Obligations à 6³/₈ % échéant le 21 juillet 2005 payables en dollars É.-U.

Date d'émission : Le 21 juillet 1995

Intérêt payable : Deux fois par année, les 21 janvier et 21 juillet

Paiements : Le principal et l'intérêt sont payables en dollars É.-U. et réglés en fonds valeur jour. Les dates habituelles d'enregistrement pour les paiements d'intérêts sont les 6 janvier et 6 juillet. Si la date de paiement n'est pas un jour ouvrable (New York), le paiement sera fait le jour ouvrable suivant et aucun intérêt supplémentaire ne sera versé en raison du délai.

Citibank, N.A., Londres (principal agent payeur, agent financier, agent des transferts et registraire)
Banque Internationale à Luxembourg, S. A.,
Luxembourg (agent payeur et agent d'inscription à Luxembourg)

Coupures : Les obligations sont émises sous forme de certificats globaux entièrement nominatifs (chaque émission étant un certificat global) immatriculés au nom du propriétaire pour compte du dépositaire, « The Depository Trust Company », et inscrits dans un registre tenu par le registraire. La propriété des certificats globaux est constatée par des écritures aux livres des institutions financières qui agissent au nom des propriétaires véritables en tant que participants directs ou indirects du dépositaire, « The Depository Trust Company ». À moins de circonstances exceptionnelles, les propriétaires véritables des certificats globaux ne peuvent faire immatriculer les obligations à leur nom; de même, ils ne recevront pas les obligations ni ne pourront se les faire remettre sous forme individuelle. Les obligations sont vendues par coupures d'un montant minimal de 1 000 \$ É.-U. et des multiples entiers de cette somme.

Section 2.3 - Titres libellés en devises

Renseignements relatifs aux obligations, présentés par date d'échéance

Autres

conditions : Le paiement du principal et de l'intérêt sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt ou de droits présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien ou d'autres administrations publiques du Canada, à moins que ce pays ne soit tenu par la loi de prélever de tels impôts ou droits. Dans ce cas, le gouvernement canadien paiera l'équivalent des sommes prélevées, de sorte que le propriétaire de l'obligation reçoive le montant qu'il aurait reçu si ces impôts, droits, cotisations ou charges n'avaient pas été prélevés; cette règle ne s'applique pas dans le cas d'une obligation présentée au paiement par ou pour un propriétaire qui ne réside pas au pays et qui doit y payer des impôts ou des droits pour des raisons autres que le fait qu'il possède une obligation.

Prix à l'émission : 99,265

Coté : Bourse de Luxembourg

Encours : 1 500 000 000 \$ É.-U.

Code commun : 005897947

ISIN : USC15390DT84

CUSIP : C15390DT8

Section 2.3 - Titres libellés en devises

Renseignements relatifs aux obligations, présentés par date d'échéance

Obligations à 6¾ % échéant le 28 août 2006 payables en dollars É.-U.

Date d'émission : Le 28 août 1996

Intérêt payable : Deux fois par année, les 28 février et 28 août

Paiements : Le principal et l'intérêt sont payables en dollars É.-U. et réglés en fonds valeur jour. Les dates habituelles d'enregistrement pour les paiements d'intérêts sont les 13 février et 13 août. Si la date de paiement n'est pas un jour ouvrable (New York), le paiement sera fait le jour ouvrable suivant et aucun intérêt supplémentaire ne sera versé en raison du délai.

Citibank, N.A., Londres (principal agent payeur, agent financier, agent des transferts et registraire)
Banque Internationale à Luxembourg, S. A.,
Luxembourg (agent payeur et agent d'inscription à Luxembourg)

Coupages : Les obligations sont émises sous forme de certificats globaux entièrement nominatifs (chaque émission étant un certificat global) immatriculés au nom du propriétaire pour compte du dépositaire, « The Depository Trust Company » et inscrits dans un registre tenu par le registraire. La propriété des certificats globaux est constatée par des écritures aux livres des institutions financières qui agissent au nom des propriétaires véritables en tant que participants directs ou indirects du dépositaire, « The Depository Trust Company ». À moins de circonstances exceptionnelles, les propriétaires véritables des certificats globaux ne peuvent faire immatriculer les obligations à leur nom; de même, ils ne recevront pas les obligations ni ne pourront se les faire remettre sous forme individuelle. Les obligations sont vendues par coupures d'un montant minimal de 1 000 \$ É.-U. et des multiples entiers de cette somme.

Section 2.3 - Titres libellés en devises

Renseignements relatifs aux obligations, présentés par date d'échéance

Autres

conditions : Le paiement du principal et de l'intérêt sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt ou de droits présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien ou d'autres administrations publiques du Canada, à moins que ce pays ne soit tenu par la loi de prélever de tels impôts ou droits. Dans ce cas, le gouvernement canadien paiera l'équivalent des sommes prélevées, de sorte que le propriétaire de l'obligation reçoive le montant qu'il aurait reçu si ces impôts, droits, cotisations ou charges n'avaient pas été prélevés; cette règle ne s'applique pas dans le cas d'une obligation présentée au paiement par ou pour un propriétaire qui ne réside pas au pays et qui doit y payer des impôts ou des droits pour des raisons autres que le fait qu'il possède une obligation.

Prix à l'émission : 99,113

Coté : Bourse de Luxembourg

Encours : 1 000 000 000 \$ É.-U.

Code commun : 006903223

ISIN : US135087WA85

CUSIP : 135087WA8

Section 2.3 - Titres libellés en devises
Renseignements relatifs aux obligations, présentés
par date d'échéance

Obligations à 6⁵/₈ % échéant le 3 octobre 2007
payables en dollars néo-zélandais

Date d'émission : Le 3 octobre 1997

Intérêt payable : Deux fois par année, les 3 avril et 3 octobre

Paiements : Le principal et l'intérêt sont payables en dollars néo-zélandais et réglés en fonds valeur jour. Les dates habituelles d'enregistrement pour les paiements d'intérêts sont les 19 mars et 18 septembre. Si la date de paiement n'est pas un jour ouvrable (Auckland, Wellington, New York), le paiement sera fait le jour ouvrable suivant et aucun intérêt supplémentaire ne sera versé en raison du délai.

Banque Royale du Canada, succursale à Londres
(registraire, agent financier, agent des transferts, principal agent payeur)

Banque Internationale à Luxembourg, S. A.,
Luxembourg (agent payeur et agent d'inscription à Luxembourg)

Coupages : Les obligations sont émises sous forme de certificats globaux entièrement nominatifs (chaque émission étant un certificat global) immatriculés au nom du propriétaire pour compte du dépositaire, « The Depository Trust Company », et inscrits dans un registre tenu par le registraire. La propriété des certificats globaux est constatée par des écritures aux livres des institutions financières qui agissent au nom des propriétaires véritables en tant que participants directs ou indirects du dépositaire, « The Depository Trust Company ». À moins de circonstances exceptionnelles, les propriétaires véritables des certificats globaux ne peuvent faire immatriculer les obligations à leur nom; de même, ils ne recevront pas les obligations ni ne pourront se les faire remettre sous forme individuelle. Les obligations sont vendues par coupures d'un montant minimal de 1 000 \$ NZ et des multiples entiers de cette somme.

Section 2.3 - Titres libellés en devises

Renseignements relatifs aux obligations, présentés par date d'échéance

Autres

conditions : Le paiement du principal et de l'intérêt sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt ou de droits présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien ou d'autres administrations publiques du Canada, à moins que ce pays ne soit tenu par la loi de prélever de tels impôts ou droits. Dans ce cas, le gouvernement canadien paiera l'équivalent des sommes prélevées, de sorte que le propriétaire de l'obligation reçoive le montant qu'il aurait reçu si ces impôts, droits, cotisations ou charges n'avaient pas été prélevés; cette règle ne s'applique pas dans le cas d'une obligation présentée au paiement par ou pour un propriétaire qui ne réside pas au pays et qui doit y payer des impôts ou des droits pour des raisons autres que le fait qu'il possède une obligation.

Prix à l'émission : 99,245

Coté : Bourse de Luxembourg

Encours : 500 000 000 \$ NZ

Code commun : 008077312

ISIN : US135087WJ94

CUSIP : 135087WJ9

Section 2.3 - Titres libellés en devises

Renseignements relatifs aux obligations, présentés par date d'échéance

Obligations à 4⁷/₈ % échéant le 7 juillet 2008 payables en euros

Nota : Le 19 février 1999, l'émission de 4 000 000 000 de deutsche marks a été convertie en 2 045 167 524,78 euros.

Date d'émission : Le 7 juillet 1998

Intérêt payable : Une fois par année, le 7 juillet

Paiements : Le principal et l'intérêt sont payables en euros et réglés en fonds valeur jour. La date habituelle d'enregistrement pour les paiements d'intérêts est le dixième jour ouvrable (New York) précédant la date de paiement. Si la date de paiement n'est pas un jour ouvrable (Francfort et New York), le paiement sera fait le jour ouvrable suivant et aucun intérêt supplémentaire ne sera versé en raison du délai.

Deutsche Bank Aktiengesellschaft, Francfort-sur-le-Main (registraire, agent financier, agent des transferts, principal agent payeur et agent de change)
Banque Internationale à Luxembourg, S. A.,
Luxembourg (agent payeur et agent d'inscription à Luxembourg)

Coupages : Les obligations sont émises sous forme de certificats globaux (chaque émission étant un certificat global). Le certificat global au porteur est placé sous la garde de la Deutsche Börse Clearing AG, Francfort-sur-le-Main (Allemagne). Les propriétaires véritables du certificat global au porteur sont représentés par des institutions financières qui agissent en leur nom et qui détiennent un compte à la Deutsche Börse Clearing AG ou participent à la Clearstream Banking (anciennement comme la Cedel Bank) ou Euroclear. Les certificats globaux entièrement nominatifs sont immatriculés au nom du propriétaire pour compte du dépositaire, « The Depository Trust Company », et inscrits dans un registre tenu par le registraire. La propriété effective des certificats globaux entièrement nominatifs est constatée par des écritures aux livres des institutions

Section 2.3 - Titres libellés en devises

Renseignements relatifs aux obligations, présentés par date d'échéance

financières qui agissent au nom des propriétaires véritables en tant que participants directs ou indirects du dépositaire, « The Depository Trust Company ». À moins de circonstances exceptionnelles, les propriétaires véritables des certificats globaux ne peuvent faire immatriculer les obligations à leur nom; de même, ils ne recevront pas les obligations ni ne pourront se les faire remettre sous forme individuelle. Les obligations sont vendues par coupures d'un montant minimal de 0,01 euro et des multiples intégraux de cette somme.

Autres

conditions :

Le paiement du principal et de l'intérêt sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt ou de droits présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien ou d'autres administrations publiques du Canada, à moins que ce pays ne soit tenu par la loi de prélever de tels impôts ou droits. Dans ce cas, le gouvernement canadien paiera l'équivalent des sommes prélevées, de sorte que le propriétaire de l'obligation reçoive le montant qu'il aurait reçu si ces impôts, droits, cotisations ou charges n'avaient pas été prélevés; cette règle ne s'applique pas dans le cas d'une obligation présentée au paiement par ou pour un propriétaire qui ne réside pas au pays et qui doit y payer des impôts ou des droits pour des raisons autres que le fait qu'il possède une obligation.

Reconversion

en euros :

À condition d'en aviser le registraire 30 jours à l'avance, le Canada peut, sans le consentement des détenteurs des obligations, reconverter en euros la totalité de l'émission.

Section 2.3 - Titres libellés en devises

Renseignements relatifs aux obligations, présentés par date d'échéance

Prix à l'émission : 99,744

Coté : Bourse de Luxembourg

Encours : 2 045 167 524,78 euros

Code commun : 008864314

ISIN : DE0002485802

CUSIP : 135087WQ3

Section 2.3 - Titres libellés en devises

Renseignements relatifs aux obligations, présentés par date d'échéance

Obligations à 5¼ % échéant le 5 novembre 2008 payables en dollars É.-U.

Date d'émission : Le 5 novembre 1998

Intérêt payable : Deux fois par année, les 5 mai et 5 novembre

Paiements : Le principal et l'intérêt sont payables en dollars É.-U. et réglés en fonds valeur jour. Les dates habituelles d'enregistrement pour les paiements d'intérêts sont les 20 avril et 20 octobre. Si la date de paiement n'est pas un jour ouvrable (New York), le paiement sera fait le jour ouvrable suivant et aucun intérêt supplémentaire ne sera versé en raison du délai.

Banque Royale du Canada, succursale à Londres (registraire, agent financier, agent des transferts, principal agent payeur)
Banque Internationale à Luxembourg, S. A.,
Luxembourg (agent payeur et agent d'inscription à Luxembourg)

Coupages : Les obligations sont émises sous forme de certificats globaux entièrement nominatifs (chaque émission étant un certificat global) immatriculés au nom du propriétaire pour compte du dépositaire, « The Depository Trust Company », et inscrits dans un registre tenu par le registraire. La propriété des certificats globaux est constatée par des écritures aux livres des institutions financières qui agissent au nom des propriétaires véritables en tant que participants directs ou indirects du dépositaire, « The Depository Trust Company ». À moins de circonstances exceptionnelles, les propriétaires véritables des certificats globaux ne peuvent faire immatriculer les obligations à leur nom; de même, ils ne recevront pas les obligations ni ne pourront se les faire remettre sous forme individuelle. Les obligations sont vendues par coupures d'un montant minimal de 1 000 \$ É.-U. et des multiples entiers de cette somme.

Section 2.3 - Titres libellés en devises

Renseignements relatifs aux obligations, présentés par date d'échéance

Autres

conditions : Le paiement du principal et de l'intérêt sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt ou de droits présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien ou d'autres administrations publiques du Canada, à moins que ce pays ne soit tenu par la loi de prélever de tels impôts ou droits. Dans ce cas, le gouvernement canadien paiera l'équivalent des sommes prélevées, de sorte que le propriétaire de l'obligation reçoive le montant qu'il aurait reçu si ces impôts, droits, cotisations ou charges n'avaient pas été prélevés; cette règle ne s'applique pas dans le cas d'une obligation présentée au paiement par ou pour un propriétaire qui ne réside pas au pays et qui doit y payer des impôts ou des droits pour des raisons autres que le fait qu'il possède une obligation.

Prix à l'émission : 99,977

Coté : Bourse de Luxembourg

Encours : 2 500 000 000 \$ É.-U.

Code commun : 009205748

ISIN : US135087WS93

CUSIP : 135087WS9

Section 2.3 - Titres libellés en devises

Renseignements relatifs aux obligations, présentés par date d'échéance

Débentures à 8,60 % échéant le 15 janvier 2010 payables en dollars É.-U.

Date d'émission : Prises en charge par le gouvernement du Canada le 5 février 2001 au moment de la dissolution de Petro Canada Limitée. Émises à l'origine par Petro Canada le 10 janvier 1990.

Intérêt payable : Deux fois par année, les 15 janvier et 15 juillet

Paiements : Le principal et l'intérêt sont payables en dollars É.-U. réglés en fonds valeur jour. Les dates habituelles d'enregistrement pour les paiements d'intérêts sont les 31 décembre et 30 juin.

Bank of New York, New York (registraire, agent financier, agent des transferts, principal agent payeur)

Coupages : Ces débentures sans coupons ont été émises sous forme entièrement nominative en coupures de 1 000 dollars É.-U. et en multiples intégraux de cette somme.

Autres

conditions : Le paiement du principal et de l'intérêt des débentures sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt ou de droits présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien, une province ou une subdivision politique du Canada, ou au nom de l'une de ces entités, ayant le pouvoir de prélever de tels impôts ou droits, à l'exception des débentures en propriété effective (i) d'une personne qui réside ou qui est considérée comme résidant au Canada ou (ii) d'une personne qui utilise ou détient ou est considérée comme utilisatrice ou détentrice des débentures au moment où elle exerce une activité au Canada.

Coté : Non coté

Encours : 157 895 000 \$ É.-U.

Code commun : 002651882

ISIN : CA716442AE86

CUSIP : 716442AE8

Section 2.3 - Titres libellés en devises
Renseignements relatifs aux obligations, présentés
par date d'échéance

Débetures à 8¼ % échéant le 15 décembre 2016 payables en dollars É.-U.

Date d'émission : Prises en charge par le gouvernement du Canada le 5 février 2001 au moment de la dissolution de Petro Canada Limitée. Émises à l'origine par Petro Canada le 15 décembre 1986.

Renseignements sur

l'annulation : Le gouvernement du Canada a annulé 5 000 000 de dollars de cette émission le 31 août 2004.

Intérêt payable : Deux fois par année, les 15 juin et 15 décembre

Paiements : Le principal et l'intérêt sont payables en dollars É.-U. réglés en fonds valeur jour. Les dates habituelles d'enregistrement pour les paiements d'intérêts sont les 31 mai et le 30 novembre.

Bank of New York, New York (registraire, agent financier, agent des transferts, principal agent payeur)

Coupoles : Ces débetures sans coupons ont été émises sous forme entièrement nominative en coupures de 1 000 dollars É.-U. et en multiples intégraux de cette somme.

Autres

conditions : Le paiement du principal et de l'intérêt des débetures sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt ou de droits présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien, une province ou une subdivision politique du Canada, ou au nom de l'une de ces entités, ayant le pouvoir de prélever de tels impôts ou droits, à l'exception des débetures en propriété effective (i) d'une personne qui réside ou qui est considérée comme résidant au Canada ou (ii) d'une personne qui utilise ou détient ou est considérée comme utilisatrice ou détentrice des débetures au moment où elle exerce une activité au Canada.

Coté : Non coté

Encours : 33 244 000 \$ É.-U.

ISIN : CA716442AA64

CUSIP : 716442AA6

Section 2.3 - Titres libellés en devises
Renseignements relatifs aux obligations, présentés
par date d'échéance

Débetures à 9,70 % échéant le 30 juin 2018 payables en dollars É.-U.

Date d'émission : Prises en charge par le gouvernement du Canada le 5 février 2001 au moment de la dissolution de Petro Canada Limitée. Émises à l'origine par Petro Canada le 17 juillet 1988.

Intérêt payable : Deux fois par année, les 30 juin et 30 décembre

Paiements : Le principal et l'intérêt sont payables en dollars É.-U. réglés en fonds valeur jour. Les dates habituelles d'enregistrement pour les paiements d'intérêts sont les 15 mai et 15 novembre.
Bank of New York, New York (registraire, agent financier, agent des transferts, principal agent payeur)

Coupages : Ces débetures sans coupons ont été émises sous forme entièrement nominative en coupures de 1 000 dollars É.-U. et en multiples intégraux de cette somme.

Autres conditions : Le paiement du principal et de l'intérêt des débetures sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt ou de droits présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien, une province ou une subdivision politique du Canada, ou au nom de l'une de ces entités, ayant le pouvoir de prélever de tels impôts ou droits, à l'exception des débetures en propriété effective (i) d'une personne qui réside ou qui est considérée comme résidant au Canada ou (ii) d'une personne qui utilise ou détient ou est considérée comme utilisatrice ou détentrice des débetures au moment où elle exerce une activité au Canada.

Coté : Non coté

Encours : 16 080 000 \$ É.-U.

Code commun : 013231591

ISIN : US716442AC29

CUSIP : 716442AC2

Section 2.3 - Titres libellés en devises

Renseignements relatifs aux obligations, présentés par date d'échéance

Débetures à 8,80 % échéant le 1^{er} juin 2019 payables en dollars É.-U.

Date d'émission : Prises en charge par le gouvernement du Canada le 5 février 2001 au moment de la dissolution de Petro Canada Limitée. Émises à l'origine par Petro Canada le 6 juin 1989.

Intérêt payable : Deux fois par année, les 1^{er} juin et 1^{er} décembre

Paiements : Le principal et l'intérêt sont payables en dollars É.-U. réglés en fonds valeur jour. Les dates habituelles d'enregistrement pour les paiements d'intérêts sont les 15 mai et 15 novembre.

Bank of New York, New York (registraire, agent financier, agent des transferts, principal agent payeur)

Coupages : Ces débetures sans coupons ont été émises sous forme entièrement nominative en coupures de 1 000 dollars É.-U. et en multiples intégraux de cette somme.

Autres

conditions : Le paiement du principal et de l'intérêt des débetures sera fait sans déduction ou retenue au titre de l'impôt ou de droits présents ou futurs, de quelque nature que ce soit, établis ou levés par le gouvernement canadien, une province ou une subdivision politique du Canada, ou au nom de l'une de ces entités, ayant le pouvoir de prélever de tels impôts ou droits, à l'exception des débetures en propriété effective (i) d'une personne qui réside ou qui est considérée comme résidant au Canada ou (ii) d'une personne qui utilise ou détient ou est considérée comme utilisatrice ou détentrice des débetures au moment où elle exerce une activité au Canada.

Section 2.3 - Titres libellés en devises

Renseignements relatifs aux obligations, présentés par date d'échéance

Remboursement : Chaque propriétaire de débetures peut choisir de se faire rembourser le 1^{er} juin 2004 la totalité ou une portion de ses débetures constituées de coupures de 1 000 \$ É.-U. ou de multiples intégraux de cette somme. Ces remboursements se feront à un prix de rachat équivalant à 100 % du principal plus l'intérêt couru à la date de remboursement. Ce choix est irrévocable et le propriétaire doit le signifier en présentant au remboursement, entre le 1^{er} avril 2004 et le 30 avril 2004 à la clôture des opérations, la ou les débetures au bureau de l'agent financier à New York (ou à toute autre adresse que l'agent financier aura communiquée aux propriétaires des débetures) et en remplissant le formulaire « Options to require Redemption on June 1, 2004 » figurant au verso des titres.

Coté : Non coté

Encours : 3 500 000 \$ É.-U.

Code commun : 002651904

ISIN : US716442AD02

CUSIP : 716442AD0

Partie 3 - Titres non négociables

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada

Modalités

Voici les caractéristiques générales des obligations d'épargne du Canada (OEC) :

- Le capital et, s'il y a lieu, les intérêts courus sont payables sur demande et sans frais, en monnaie légale du Canada, à toute succursale au Canada d'un agent de remboursement ou agent vendeur autorisé.
- Pour connaître les valeurs mensuelles de rachat en vigueur cette année, il suffit de consulter la brochure S40, « Tableaux mensuels des valeurs de rachat », que la Banque du Canada publie régulièrement (ou au besoin).
- Les obligations peuvent être directement versées sans frais dans un REER ou un FERR ou encore dans un régime autogéré.
- Les taux d'intérêt annoncés sont garantis. Toutefois, si les conditions du marché le justifient, ils peuvent être relevés n'importe quand au cours d'une période déterminée.
- Les obligations d'épargne du Canada ne sont ni transférables ni cessibles, sauf dans certains cas précis.
- Le gouvernement du Canada ne peut racheter les obligations d'épargne du Canada par anticipation.
- Les obligations d'épargne du Canada sont de deux types : les obligations R à intérêt régulier et les obligations C à intérêt composé.

Paiement d'intérêt :

Obligations R à intérêt régulier

L'intérêt simple est payable par chèque ou par dépôt direct au détenteur immatriculé chaque année, jusqu'à la date d'échéance ou de rachat des obligations. L'intérêt simple court mensuellement.

Obligations C à intérêt composé

L'intérêt composé est payable lors du rachat des obligations. Cet intérêt sera calculé une fois l'an au taux prescrit sur l'ensemble des intérêts courus annuellement. L'intérêt composé court mensuellement.

Nota : Les obligations encaissées durant la période de trois mois suivant la date de leur émission sont rachetées à leur valeur nominale sans intérêt couru.

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada

Modalités

Coupages et lettres de série :

	100 \$	300 \$	500 \$	1 000 \$	5 000 \$	10 000 \$
Obligations à intérêt régulier (R)	-	J	Z	M	V	L
Obligations à intérêt composé (C)	F	N	G	P	R	K

Obligations à intérêt simple et composé ventilées par émission :

OEC – Émissions S46 à S50 (lancées entre novembre 1991 et 1995)

Voici les taux d'intérêt de ces émissions :

1,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2004

Les taux applicables pour les autres années précédant la date d'échéance, le cas échéant, seront annoncés à une date ultérieure.

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission 46 jusqu'au 1^{er} novembre 2013

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission 47 jusqu'au 1^{er} novembre 2014

OEC – Émission S51 de novembre 1996

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

8,00 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2004

8,75 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2005

Les taux pour les deux années précédant la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S52 de novembre 1997

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2004

Les taux pour les trois années précédant la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S53 de décembre 1997 (obl. à intérêt composé seulement)

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2004

Les taux pour les trois années précédant la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada

Modalités

OEC – Émission S54 de novembre 1998

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2004

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S55 de décembre 1998

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2004

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S56 de janvier 1999

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2004

1,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2005

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S57 de février 1999

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,55 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2004

1,55 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2005

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S58 de mars 1999

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

4,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2004

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S59 d'avril 1999

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

4,00 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2004

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada

Modalités

OEC – Émission S60 de novembre 1999

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2004

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S61 de décembre 1999

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2004

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S62 de janvier 2000

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2004

1,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2005

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S63 de février 2000

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,55 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2004

1,55 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2005

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S64 de mars 2000

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

4,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2004

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S65 d'avril 2000

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

4,00 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2004

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada

Modalités

OEC – Émission S66 de novembre 2000

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2004

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S67 de décembre 2000

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2004

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S68 de janvier 2001

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2004

1,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2005

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S69 de février 2001

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,55 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2004

1,55 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2005

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S70 de mars 2001

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

4,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2004

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S71 d'avril 2001

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

4,00 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2004

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada

Modalités

OEC – Émission S72 de novembre 2001

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2004

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S73 de décembre 2001

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2004

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S74 de janvier 2002

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2004

1,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2005

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S75 de février 2002

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,55 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2004

1,55 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2005

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S76 de mars 2002

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

4,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2004

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S77 d'avril 2002

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

4,00 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2004

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada

Modalités

OEC – Émission S78 de novembre 2002

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2004

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S79 de décembre 2002

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2004

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S80 de janvier 2003

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2004

1,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2005

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S81 de février 2003

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,55 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2004

1,55 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2005

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S82 de mars 2003

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,30 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2004

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S83 d'avril 2003

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,25 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2004

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada

Modalités

OEC – Émission S84 de novembre 2003

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2004

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC – Émission S85 de décembre 2003

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2004

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC - Émission S86 de janvier 2004

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2004

1,65 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2005

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC - Émission S87 de février 2004

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,55 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2004

1,55 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2005

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC - Émission S88 de mars 2004

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,30 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2004

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC - Émission S89 d'avril 2004

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,25 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2004

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada

Modalités

OEC - Émission S90 de novembre 2004

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2004

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

OEC - Émission S91 de décembre 2004

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2004

Les taux applicables pour les autres années jusqu'à l'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Fermeture des livres pour l'intérêt (obligations R)

Le dernier jour ouvrable du 10^e mois suivant la date ou l'anniversaire d'émission de l'obligation.

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada

Modalités

Modes d'immatriculation valides

Les obligations d'épargne du Canada ne peuvent être immatriculées qu'au nom de tout résident ayant véritablement son domicile au Canada⁽¹⁾, et ce, de la manière suivante :

- a) au nom d'un ou de plusieurs particuliers, adultes ou mineurs, et, dans les cas où l'on compte plus d'un particulier, avec ou sans gain de survie;
- b) au nom de la succession d'une personne décédée ou d'un ou de plusieurs fiduciaires nommés en vertu d'un testament;
- c) au nom d'une fiducie régie par l'un des régimes suivants :
 - un régime enregistré d'épargne-retraite (REER);
 - un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR);
 - un régime enregistré d'épargne-études (REEE);
 - un régime de participation différée aux bénéficies (RPDB);
 - un régime de pension agréé (RPA);
 - un régime de participation des employés aux bénéficies;

Nota : Par l'entremise d'un fiduciaire, le gouvernement offre, sans frais, la possibilité d'ouvrir un compte RER du Canada et un compte FRR du Canada. Les obligations de l'émission S53 peuvent seulement être immatriculées de cette façon. Ces obligations (à l'exception de l'émission S53) peuvent également être détenues dans un REER ou un FERR autogéré.

- d) au nom d'un organisme ou d'une fondation de bienfaisance détenant un numéro d'enregistrement de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (à partir de l'émission S46);
- e) au nom d'une entreprise individuelle (à partir de l'émission S54);
- f) dans une fiducie personnelle (à partir de l'émission S54).

¹ Comprend :

- les fonctionnaires (fédéraux ou provinciaux) canadiens postés à l'étranger et des membres de leur famille immédiate;
- les non-résidents ayant acquis des obligations par voie de succession à la suite du décès d'un propriétaire immatriculé;
- les résidents ayant acheté des obligations et étant devenus non-résidents par la suite.

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada Présentées par émission

Date d'échéance	Année d'émission	Émission	Encours estimatif	Page
2013 1 ^{er} nov.	1991	S46	427 379 328 \$	119
2014 1 ^{er} nov.	1992	S47	772 441 102	119
2005 1 ^{er} nov.	1993	S48	899 577 840	120
2006 1 ^{er} nov.	1994	S49	1 223 349 774	120
2007 1 ^{er} nov.	1995	S50	856 719 501	120
2007 1 ^{er} nov.	1997	S52	1 962 922 473	121
2007 1 ^{er} déc.	1997	S53	10 947 489	121
2008 1 ^{er} nov.	1996	S51	2 355 011 268	121
2008 1 ^{er} nov.	1998	S54	597 037 645	122
2008 1 ^{er} déc.	1998	S55	47 444 078	122
2009 1 ^{er} janv.	1999	S56	8 783 654	122
2009 1 ^{er} févr.	1999	S57	5 579 037	123
2009 1 ^{er} mars	1999	S58	10 703 992	123
2009 1 ^{er} avril	1999	S59	7 797 659	123
2009 1 ^{er} nov.	1999	S60	299 275 617	124
2009 1 ^{er} déc.	1999	S61	34 197 494	124
2010 1 ^{er} janv.	2000	S62	11 450 334	124
2010 1 ^{er} févr.	2000	S63	8 160 697	125
2010 1 ^{er} mars	2000	S64	14 413 914	125
2010 1 ^{er} avril	2000	S65	17 444 253	125
2010 1 ^{er} nov.	2000	S66	305 551 534	126
2010 1 ^{er} déc.	2000	S67	24 712 102	126
2011 1 ^{er} janv.	2001	S68	12 348 295	127
2011 1 ^{er} févr.	2001	S69	10 655 059	127
2011 1 ^{er} mars	2001	S70	10 278 904	127
2011 1 ^{er} avril	2001	S71	6 913 023	128
2011 1 ^{er} nov.	2001	S72	430 727 322	128
2011 1 ^{er} déc.	2001	S73	23 971 853	128
2012 1 ^{er} janv.	2002	S74	5 730 913	129
2012 1 ^{er} févr.	2002	S75	5 137 010	129
2012 1 ^{er} mars	2002	S76	17 812 882	129
2012 1 ^{er} avril	2002	S77	12 716 373	130
2012 1 ^{er} nov.	2002	S78	591 876 853	130
2012 1 ^{er} déc.	2002	S79	36 356 927	130

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada Présentées par émission

Date d'échéance d'émission	Année	Émission	Encours estimatif	Page
2013 1 ^{er} janv.	2003	S80	12 397 380 \$	131
2013 1 ^{er} févr.	2003	S81	9 067 102	131
2013 1 ^{er} mars	2003	S82	17 659 229	131
2013 1 ^{er} avril	2003	S83	17 373 327	132
2013 1 ^{er} nov.	2003	S84	975 976 706	132
2013 1 ^{er} déc.	2003	S85	20 243 957	132
2014 1 ^{er} janv.	2004	S86	6 352 417	133
2014 1 ^{er} févr.	2004	S87	4 001 590	133
2014 1 ^{er} mars	2004	S88	4 668 851	134
2014 1 ^{er} avril	2004	S89	5 687 864	134
2014 1 ^{er} nov.	2004	S90	109 463 070	135
2014 1 ^{er} déc.	2004	S91	23 362 669	135
Total			<u>12 271 680 361 \$</u>	

Nota : L'encours des émissions S88 et S90 ne comprend pas les futures contributions à l'achat d'OEC, évaluées à 2 890 929 \$ pour l'émission S88 et à 1 510 300 348 \$ pour l'émission S90, devant être effectuées dans le cadre du Programme d'épargne-salaire des nouvelles obligations du Canada. (Les contributions à l'achat d'OEC effectuées en 2003 s'élèvent à 1 289 305 236 \$.)

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada

Renseignements présentés par émission

S46 Émission de 1991, échéant le 1^{er} novembre 2013

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1991

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 75 000 \$, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé, ou lorsqu'un détenteur d'obligations d'épargne du Canada arrivées à échéance en 1991 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et à l'intérêt pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Encours : 427 379 328 \$

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission 46 jusqu'au 1^{er} novembre 2013

S47 Émission de 1992, échéant le 1^{er} novembre 2014

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1992

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 100 000 \$, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé, ou lorsqu'un détenteur d'obligations d'épargne du Canada arrivées à échéance en 1992 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et à l'intérêt pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Encours : 772 441 102 \$

Nota : Report d'échéance de 10 ans à l'égard des OEC de l'émission 47 jusqu'au 1^{er} novembre 2014

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada

Renseignements présentés par émission

S48 **Émission de 1993, échéant le 1^{er} novembre 2005**

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1993

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 100 000 \$, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé, ou lorsqu'un détenteur d'obligations d'épargne du Canada arrivées à échéance en 1993 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et à l'intérêt pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Encours : 899 577 840 \$

S49 **Émission de 1994, échéant le 1^{er} novembre 2006**

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1994

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 100 000 \$, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 1 223 349 774 \$

S50 **Émission de 1995, échéant le 1^{er} novembre 2007**

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1995

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 100 000 \$, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 856 719 501 \$

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada

Renseignements présentés par émission

S51 **Émission de 1996, échéant le 1^{er} novembre 2008**

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1996

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 2 355 011 268 \$

S52 **Émission de 1997, échéant le 1^{er} novembre 2007**

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1997

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé, ou lorsqu'un détenteur d'obligations d'épargne du Canada arrivées à échéance en 1997 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et à l'intérêt pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Encours : 1 962 922 473 \$

S53 **Émission de 1997, échéant le 1^{er} décembre 2007**

Date d'émission : 1^{er} décembre 1997

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 10 947 489 \$

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada

Renseignements présentés par émission

S54 Émission de 1998, échéant le 1^{er} novembre 2008

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1998

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé, ou lorsqu'un détenteur d'OEC échues en 1998 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et à l'intérêt pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Encours : 597 037 645 \$

S55 Émission de 1998, échéant le 1^{er} décembre 2008

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 1998

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 47 444 078 \$

S56 Émission de 1999, échéant le 1^{er} janvier 2009

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 1999

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 8 783 654 \$

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada

Renseignements présentés par émission

S57 **Émission de 1999, échéant le 1^{er} février 2009**

Date d'émission : Le 1^{er} février 1999

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 5 579 037 \$

S58 **Émission de 1999, échéant le 1^{er} mars 2009**

Date d'émission : Le 1^{er} mars 1999

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 10 703 992 \$

S59 **Émission de 1999, échéant le 1^{er} avril 2009**

Date d'émission : Le 1^{er} avril 1999

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 7 797 659 \$

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada

Renseignements présentés par émission

S60 **Émission de 1999, échéant le 1^{er} novembre 2009**

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1999

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 299 275 617 \$

S61 **Émission de 1999, échéant le 1^{er} décembre 2009**

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 1999

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 34 197 494 \$

S62 **Émission de 2000, échéant le 1^{er} janvier 2010**

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2000

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 11 450 334 \$

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada

Renseignements présentés par émission

S63 Émission de 2000, échéant le 1^{er} février 2010

Date d'émission : Le 1^{er} février 2000

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 8 160 697 \$

S64 Émission de 2000, échéant le 1^{er} mars 2010

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2000

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 14 413 914 \$

S65 Émission de 2000, échéant le 1^{er} avril 2010

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2000

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 17 444 253 \$

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada

Renseignements présentés par émission

S66 **Émission de 2000, échéant le 1^{er} novembre 2010**

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2000

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 305 551 534 \$

S67 **Émission de 2000, échéant le 1^{er} décembre 2010**

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2000

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 24 712 102 \$

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada

Renseignements présentés par émission

S68 **Émission de 2001, échéant le 1^{er} janvier 2011**

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2001

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 12 348 295 \$

S69 **Émission de 2001, échéant le 1^{er} février 2011**

Date d'émission : Le 1^{er} février 2001

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 10 655 059 \$

S70 **Émission de 2001, échéant le 1^{er} mars 2011**

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2001

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 10 278 904 \$

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada

Renseignements présentés par émission

S71 **Émission de 2001, échéant le 1^{er} avril 2011**

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2001

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 6 913 023 \$

S72 **Émission de 2001, échéant le 1^{er} novembre 2011**

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2001

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 430 727 322 \$

S73 **Émission de 2001, échéant le 1^{er} décembre 2011**

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2001

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 23 971 853 \$

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada

Renseignements présentés par émission

S74 **Émission de 2002, échéant le 1^{er} janvier 2012**

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2002

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 5 730 913 \$

S75 **Émission de 2002, échéant le 1^{er} février 2012**

Date d'émission : Le 1^{er} février 2002

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 5 137 010 \$

S76 **Émission de 2002, échéant le 1^{er} mars 2012**

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2002

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 17 812 882 \$

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada

Renseignements présentés par émission

S77 **Émission de 2002, échéant le 1^{er} avril 2012**

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2002

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 12 716 373 \$

S78 **Émission de 2002, échéant le 1^{er} novembre 2012**

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2002

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 591 876 853 \$

S79 **Émission de 2002, échéant le 1^{er} décembre 2012**

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2002

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 36 356 927 \$

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada

Renseignements présentés par émission

S80 **Émission de 2003, échéant le 1^{er} janvier 2013**

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2003

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 12 397 380 \$

S81 **Émission de 2003, échéant le 1^{er} février 2013**

Date d'émission : Le 1^{er} février 2003

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 9 067 102 \$

S82 **Émission de 2003, échéant le 1^{er} mars 2013**

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2003

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 17 659 229 \$

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada

Renseignements présentés par émission

S83 **Émission de 2003, échéant le 1^{er} avril 2013**

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2003

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 17 373 327 \$

S84 **Émission de 2003, échéant le 1^{er} novembre 2013**

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2003

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 975 976 706 \$

S85 **Émission de 2003, échéant le 1^{er} décembre 2013**

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2003

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 20 243 957 \$

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada

Renseignements présentés par émission

S86 **Émission de 2004, échéant le 1^{er} janvier 2014**

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2004

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 6 352 417 \$

S87 **Émission de 2004, échéant le 1^{er} février 2014**

Date d'émission : Le 1^{er} février 2004

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 4 001 590 \$

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada

Renseignements présentés par émission

S88 **Émission de 2004, échéant le 1^{er} mars 2014**

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2004

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 4 668 851 \$

Nota : L'encours de l'émission S88 ne comprend pas les futures contributions à l'achat d'obligations, évaluées à 2 890 929 \$, devant être effectuées dans le cadre du Programme d'épargne-salaire des nouvelles obligations d'épargne du Canada.

S89 **Émission de 2004, échéant le 1^{er} avril 2014**

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2004

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 5 687 864 \$

Section 3.1 - Obligations d'épargne du Canada

Renseignements présentés par émission

S90 **Émission de 2004, échéant le 1^{er} novembre 2014**

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2004

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 109 463 070 \$

Nota : L'encours de l'émission S90 ne comprend pas les futures contributions à l'achat d'obligations, évaluées à 1 510 300 348 \$, devant être effectuées dans le cadre du Programme d'épargne-salaire des nouvelles obligations d'épargne du Canada

S91 **Émission de 2004, échéant le 1^{er} décembre 2014**

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2004

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 23 362 669 \$

Partie 3 - Titres non négociables

Section 3.2 – Obligations à prime du Canada (anciennement les obligations REER du Canada)

Modalités

Les modalités suivantes s'appliquent aux obligations à prime du Canada :

- Elles peuvent être encaissées en totalité ou en partie avant l'échéance le jour anniversaire de l'émission et pendant les 30 jours qui suivent. Le capital et, s'il y a lieu, les intérêts courus sont payables sur demande et sans frais, en monnaie légale du Canada, à toute succursale au Canada d'un agent de remboursement ou agent vendeur autorisé.
- Pour connaître les valeurs annuelles de rachat en vigueur cette année, il suffit de consulter la brochure S40, « Tableaux mensuels des valeurs de rachat », que la Banque du Canada publie chaque année (ou au besoin).
- Les obligations peuvent être directement versées sans frais dans un REER ou un FERR ou encore dans un régime autogéré.
- Les taux d'intérêt annoncés sont garantis. Toutefois, si les conditions du marché le justifient, ils peuvent être relevés n'importe quand au cours d'une période déterminée.
- Les obligations à prime du Canada ne sont ni transférables ni cessibles sauf dans certains cas précis.
- Elles ne peuvent être rachetées par anticipation.
- À partir de l'émission P3 (lancée en 1998), les obligations à prime du Canada sont de deux types : les obligations R à intérêt régulier et les obligations C à intérêt composé.

Obligations R à intérêt régulier (à partir de l'émission P3)

L'intérêt *simple* est payable par chèque ou par dépôt direct au propriétaire immatriculé chaque année, jusqu'à la date d'échéance ou jusqu'à la date de rachat des obligations. L'intérêt simple court mensuellement.

Obligations C à intérêt composé

L'intérêt *composé* est payable lors du rachat des obligations. Cet intérêt sera calculé une fois l'an au taux prescrit sur l'ensemble des intérêts courus annuellement. L'intérêt composé court mensuellement.

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada

Modalités

Coupages et lettres de série :

	100 \$	300 \$	500 \$	1 000 \$	5 000 \$	10 000 \$
Obligations à intérêt régulier (R)	-	J	Z	M	V	L
Obligations à intérêt composé (C)	F	N	G	P	R	K

Obligations à intérêt simple et composé présentées par émission :

Obligations à prime du Canada – **Émission P1** (lancée en mars et en avril 1997)

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

7,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars (1^{er} avril) 2004

7,50 % pour l'année débutant le 1^{er} mars (1^{er} avril) 2005

8,50 % pour l'année débutant le 1^{er} mars (1^{er} avril) 2006

Obligations à prime du Canada – **Émission P2** (lancée en mars et en avril 1998)

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

Émission de mars

2,25 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2004

2,50 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2005

3,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2006

3,50 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2007

Émission d'avril

2,00 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2004

2,25 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2005

2,50 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2006

3,25 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2007

Obligations à prime du Canada – **Émission P3** (lancée en novembre 1998)

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,85 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2004

2,45 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2005

3,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2006

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada

Modalités

Obligations à prime du Canada – **Émission P4** (lancée en décembre 1998)

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,85 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2004

2,45 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2005

3,40 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2006

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P5** (lancée en janvier 1999)

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

3,50 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2004

2,00 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2005

2,50 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2006

3,20 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2007

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P6** (lancée en février 1999)

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

3,50 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2004

2,00 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2005

2,30 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2006

2,60 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2007

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P7** (lancée en mars 1999)

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

4,25 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2004

4,75 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2005

6,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2006

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada

Modalités

Obligations à prime du Canada – **Émission P8** (lancée en avril 1999)

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

4,25 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2004

4,75 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2005

6,00 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2006

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P9** (lancée en novembre 1999)

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

4,00 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2004

4,85 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2005

6,00 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2006

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P10** (lancée en décembre 1999)

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

4,00 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2004

4,85 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2005

6,00 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2006

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P11** (lancée en janvier 2000)

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

3,00 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2004

4,00 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2005

4,85 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2006

6,00 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2007

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P12** (lancée en février 2000)

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

3,00 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2004

4,00 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2005

4,85 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2006

6,00 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2007

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada

Modalités

Obligations à prime du Canada – **Émission P13** (lancée en mars 2000)

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

3,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2004

3,50 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2005

4,25 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2006

5,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2007

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P14** (lancée en avril 2000)

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

3,00 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2004

3,50 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2005

4,25 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2006

5,00 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2007

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P15** (lancée en novembre 2000)

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

2,80 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2004

3,00 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2005

3,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2006

5,00 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2007

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P16** (lancée en décembre 2000)

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

2,75 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2004

3,00 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2005

4,00 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2006

5,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2007

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada

Modalités

Obligations à prime du Canada – **Émission P17** (lancée en janvier 2001)

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

2,35 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2004

2,75 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2005

3,00 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2006

4,00 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2007

5,50 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2008

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P18** (lancée en février 2001)

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

2,25 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2004

2,65 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2005

3,00 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2006

3,50 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2007

5,00 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2008

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P19** (lancée en mars 2001)

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

2,25 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2004

2,50 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2005

3,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2006

3,50 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2007

4,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2008

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P20** (lancée en avril 2001)

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

2,00 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2004

2,25 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2005

2,50 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2006

3,25 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2007

4,00 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2008

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada

Modalités

Obligations à prime du Canada – **Émission P21** (lancée en novembre 2001)

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,85 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2004

2,45 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2005

3,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2006

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P22** (lancée en décembre 2001)

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,85 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2004

2,45 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2005

3,40 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2006

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P23** (lancée en janvier 2002)

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

3,50 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2004

2,00 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2005

2,50 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2006

3,20 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2007

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P24** (lancée en février 2002)

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

3,50 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2004

2,00 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2005

2,30 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2006

2,60 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2007

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada

Modalités

Obligations à prime du Canada – **Émission P25** (lancée en mars 2002)

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

4,25 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2004

4,75 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2005

6,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2006

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P26** (lancée en avril 2002)

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

4,25 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2004

4,75 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2005

6,00 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2006

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P27** (lancée en novembre 2002)

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

4,00 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2004

4,85 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2005

6,00 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2006

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P28** (lancée en décembre 2002)

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

4,00 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2004

4,85 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2005

6,00 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2006

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P29** (lancée en janvier 2003)

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

3,00 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2004

4,00 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2005

4,85 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2006

6,00 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2007

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada

Modalités

Obligations à prime du Canada – **Émission P30** (lancée en février 2003)

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

3,00 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2004

4,00 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2005

4,85 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2006

6,00 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2007

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P31** (lancée en mars 2003)

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

3,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2004

3,50 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2005

4,25 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2006

5,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2007

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P32** (lancée en avril 2003)

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

3,00 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2004

3,50 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2005

4,25 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2006

5,00 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2007

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P33** (lancée en février 2003)

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

3,00 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2004

3,50 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2005

4,25 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2006

5,00 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2007

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada

Modalités

Obligations à prime du Canada – **Émission P34** (lancée en novembre 2003)

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

2,80 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2004

3,00 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2005

3,50 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2006

5,00 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2007

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P35** (lancée en décembre 2003)

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

2,75 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2004

3,00 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2005

4,00 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2006

5,50 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2007

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P36** (lancée en janvier 2004)

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

2,35 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2004

2,75 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2005

3,00 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2006

4,00 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2007

5,50 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2008

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P37** (lancée en février 2004)

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

2,25 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2004

2,65 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2005

3,00 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2006

3,50 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2007

5,00 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2008

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada

Modalités

Obligations à prime du Canada – **Émission P38** (lancée en mars 2004)

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

2,25 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2004

2,50 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2005

3,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2006

3,50 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2007

4,00 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2008

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P39** (lancée en avril 2004)

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

2,00 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2004

2,25 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2005

2,50 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2006

3,25 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2007

4,00 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2008

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P40** (lancée en novembre 2004)

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,85 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2004

2,45 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2005

3,40 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2006

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Obligations à prime du Canada – **Émission P41** (lancée en décembre 2004)

Voici les taux d'intérêt de cette émission :

1,85 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2004

2,45 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2005

3,40 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2006

Les taux pour les années jusqu'à la date d'échéance seront annoncés à une date ultérieure.

Fermeture des livres pour l'intérêt (obligations R)

Le dernier jour ouvrable du 10^e mois suivant la date ou l'anniversaire d'émission de l'obligation.

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada

Modalités

Modes d'immatriculation valides

Les obligations à prime du Canada ne peuvent être immatriculées qu'au nom de tout résident ayant véritablement son domicile au Canada¹⁾, et ce, de la façon suivante :

- a) au nom d'un ou de plusieurs particuliers, adultes ou mineurs, et, dans les cas où l'on compte plus d'un particulier, avec ou sans gain de survie (à partir de l'émission P3);
 - b) au nom de la succession d'une personne décédée ou d'un fiduciaire nommé en vertu d'un testament (à partir de l'émission P3);
 - c) au nom d'une fiducie régie par l'un des régimes suivants :
 - un régime enregistré d'épargne-retraite (REER);
 - un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR);
 - un régime enregistré d'épargne-études (REEE);
 - un régime de participation différée aux bénéfices (RPDB);
 - un régime de pension agréé (RPA);
 - un régime de participation des employés aux bénéfices;
- Nota :** Par l'entremise d'un fiduciaire, le gouvernement offre, sans frais, la possibilité d'ouvrir un compte RER du Canada et un compte FRR du Canada, qui permettent la détention d'obligations à prime du Canada et d'obligations REER du Canada. Ces obligations peuvent être également détenues dans un REER ou un FERR autogéré.
- d) au nom d'un organisme ou d'une fondation de bienfaisance détenant un numéro d'enregistrement de l'Agence des douanes et du revenu du Canada (à partir de l'émission P3);
 - e) au nom d'une entreprise individuelle (à partir de l'émission P3);
 - f) dans une fiducie personnelle (à partir de l'émission P3).

¹ Comprend :

- les fonctionnaires (fédéraux ou provinciaux) canadiens postés à l'étranger et des membres de leur famille immédiate;
- les non-résidents ayant acquis des obligations par voie de succession à la suite du décès d'un propriétaire immatriculé;
- les résidents ayant acheté des obligations et étant devenus non-résidents par la suite.

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada Présentées par émission

Échéance	Année d'émission	Émission	Encours	Page
2007 1 ^{er} mars/1 ^{er} avril	1997	P1	76 555 482 \$	150
2008 1 ^{er} mars/1 ^{er} avril	1998	P2	16 730 190	150
2008 1 ^{er} novembre	1998	P3	1 012 384 946	151
2008 1 ^{er} décembre	1998	P4	96 261 174	151
2009 1 ^{er} janvier	1999	P5	20 188 275	152
2009 1 ^{er} février	1999	P6	17 585 478	152
2009 1 ^{er} mars	1999	P7	60 817 143	153
2009 1 ^{er} avril	1999	P8	48 636 747	153
2009 1 ^{er} novembre	1999	P9	382 353 471	154
2009 1 ^{er} décembre	1999	P10	110 671 351	154
2010 1 ^{er} janvier	2000	P11	36 138 436	155
2010 1 ^{er} février	2000	P12	29 291 862	155
2010 1 ^{er} mars	2000	P13	65 732 067	156
2010 1 ^{er} avril	2000	P14	88 030 493	156
2010 1 ^{er} novembre	2000	P15	533 326 023	157
2010 1 ^{er} décembre	2000	P16	105 145 177	157
2011 1 ^{er} janvier	2001	P17	136 222 745	158
2011 1 ^{er} février	2001	P18	322 425 088	158
2011 1 ^{er} mars	2001	P19	33 389 982	159
2011 1 ^{er} avril	2001	P20	46 715 961	159
2011 1 ^{er} novembre	2001	P21	563 982 964	160
2011 1 ^{er} décembre	2001	P22	76 654 691	160
2012 1 ^{er} janvier	2002	P23	22 996 087	161
2012 1 ^{er} février	2002	P24	22 907 416	161
2012 1 ^{er} mars	2002	P25	100 008 472	162
2012 1 ^{er} avril	2002	P26	47 129 030	162
2012 1 ^{er} novembre	2002	P27	1 133 939 313	163
2012 1 ^{er} décembre	2002	P28	222 137 425	163
2013 1 ^{er} janvier	2003	P29	89 765 531	164
2013 1 ^{er} février	2003	P30	15 389 646	164
2013 1 ^{er} mars	2003	P31	65 145 600	165
2013 1 ^{er} avril	2003	P32	55 291 819	165
2013 1 ^{er} février	2003	P33	32 682 503	165
2013 1 ^{er} novembre	2003	P34	827 740 374	166
2013 1 ^{er} décembre	2003	P35	177 085 921	166

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada Présentées par émission

2014 1 ^{er} janvier	2004	P36	62 560 432 \$	166
2014 1 ^{er} février	2004	P37	52 927 507	167
2014 1 ^{er} mars	2004	P38	77 200 618	167
2014 1 ^{er} avril	2004	P39	49 751 287	167
2014 1 ^{er} novembre	2004	P40	203 534 319	168
2014 1 ^{er} décembre	2004	P41	<u>53 694 754</u>	168
		Total	<u><u>7 191 127 800</u></u> \$	

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada

Renseignements présentés par émission

P1 **Émission de 1997, échéant le 1^{er} mars (1^{er} avril) 2007**

Dates

d'émission : Le 1^{er} mars et le 1^{er} avril 1997

Limite d'achat : Aucune

Encours : 76 555 482 \$

P2 **Émission de 1998, échéant le 1^{er} mars (1^{er} avril) 2008**

Dates

d'émission : Le 1^{er} mars et le 1^{er} avril 1998

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 16 730 190 \$

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada

Renseignements présentés par émission

P3 Émission de 1998, échéant le 1^{er} novembre 2008

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1998

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé, ou lorsqu'un détenteur d'obligations d'épargne du Canada arrivées à échéance en 1998 a réinvesti un montant équivalent à leur valeur nominale et à l'intérêt pour acheter des obligations de la nouvelle émission.

Encours : 1 012 384 946 \$

P4 Émission de 1998, échéant le 1^{er} décembre 2008

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 1998

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 96 261 174 \$

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada

Renseignements présentés par émission

P5 **Émission de 1999, échéant le 1^{er} janvier 2009**

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 1999

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 20 188 275 \$

P6 **Émission de 1999, échéant le 1^{er} février 2009**

Date d'émission : Le 1^{er} février 1999

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 17 585 478 \$

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada

Renseignements présentés par émission

P7 **Émission de 1999, échéant le 1^{er} mars 2009**

Date d'émission : Le 1^{er} mars 1999

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 60 817 143 \$

P8 **Émission de 1999, échéant le 1^{er} avril 2009**

Date d'émission : Le 1^{er} avril 1999

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 48 636 747 \$

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada

Renseignements présentés par émission

P9 Émission de 1999, échéant le 1^{er} novembre 2009

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 1999

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 382 353 471 \$

P10 Émission de 1999, échéant le 1^{er} décembre 2009

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 1999

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 110 671 351 \$

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada

Renseignements présentés par émission

P11 **Émission de 2000, échéant le 1^{er} janvier 2010**

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2000

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 36 138 436 \$

P12 **Émission de 2000, échéant le 1^{er} février 2010**

Date d'émission : Le 1^{er} février 2000

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 29 291 862 \$

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada

Renseignements présentés par émission

P13 **Émission de 2000, échéant le 1^{er} mars 2010**

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2000

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 65 732 067 \$

P14 **Émission de 2000, échéant le 1^{er} avril 2010**

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2000

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 88 030 493 \$

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada

Renseignements présentés par émission

P15 **Émission de 2000, échéant le 1^{er} novembre 2010**

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2000

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 533 326 023 \$

P16 **Émission de 2000, échéant le 1^{er} décembre 2010**

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2000

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 105 145 177 \$

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada

Renseignements présentés par émission

P17 Émission de 2001, échéant le 1^{er} janvier 2011

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2001

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 136 222 745 \$

P18 Émission de 2001, échéant le 1^{er} février 2011

Date d'émission : Le 1^{er} février 2001

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 322 425 088 \$

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada

Renseignements présentés par émission

P19 **Émission de 2001, échéant le 1^{er} mars 2011**

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2001

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 33 389 982 \$

P20 **Émission de 2001, échéant le 1^{er} avril 2011**

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2001

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 46 715 961 \$

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada

Renseignements présentés par émission

P21 **Émission de 2001, échéant le 1^{er} novembre 2011**

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2001

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 563 982 964 \$

P22 **Émission de 2001, échéant le 1^{er} décembre 2011**

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2001

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 76 654 691 \$

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada

Renseignements présentés par émission

P23 Émission de 2002, échéant le 1^{er} janvier 2012

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2002

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 22 996 087 \$

P24 Émission de 2002, échéant le 1^{er} février 2012

Date d'émission : Le 1^{er} février 2002

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 22 907 416 \$

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada

Renseignements présentés par émission

P25 **Émission de 2002, échéant le mars 1^{er} 2012**

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2002

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 100 008 472 \$

P26 **Émission de 2002, échéant le 1^{er} avril 2012**

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2002

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 47 129 030 \$

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada

Renseignements présentés par émission

P27 **Émission de 2002, échéant le 1^{er} novembre 2012**

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2002

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 1 133 939 313 \$

P28 **Émission de 2002, échéant le 1^{er} décembre 2012**

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2002

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 222 137 425 \$

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada

Renseignements présentés par émission

P29 Émission de 2003, échéant le 1^{er} janvier 2013

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2003

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 89 765 531 \$

P30 Émission de 2003, échéant le 1^{er} février 2013

Date d'émission : Le 1^{er} février 2003

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 15 389 646 \$

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada

Renseignements présentés par émission

P31 Émission de 2003, échéant le 1^{er} mars 2013

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2003

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 65 145 600 \$

P32 Émission de 2003, échéant le 1^{er} avril 2013

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2003

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 55 291 819 \$

P33 Émission de 2003, échéant le 1^{er} février 2013

Date d'émission : Le 1^{er} février 2003

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 200 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 32 682 503 \$

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada

Renseignements présentés par émission

P34 Émission de 2003, échéant le 1^{er} novembre 2013

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2003

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 827 740 374 \$

P35 Émission de 2003, échéant le 1^{er} décembre 2013

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2003

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 177 085 921 \$

P36 Émission de 2004, échéant le 1^{er} janvier 2014

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2004

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 62 560 432 \$

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada

Renseignements présentés par émission

P37 **Émission de 2004, échéant le 1^{er} février 2014**

Date d'émission : Le 1^{er} février 2004

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 52 927 507 \$

P38 **Émission de 2004, échéant le 1^{er} mars 2014**

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2004

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 77 200 618 \$

P39 **Émission de 2004, échéant le 1^{er} avril 2014**

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2004

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 49 751 287 \$

Section 3.2 - Obligations à prime du Canada

Renseignements présentés par émission

P40 Émission de 2004, échéant le 1^{er} novembre 2014

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2004

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 203 534 319 \$

P41 Émission de 2004, échéant le 1^{er} décembre 2014

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2004

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 53 694 754 \$

Partie 3 - Titres non négociables

Section 3.3 Titres de placement du Canada

Modalités

Les modalités suivantes s'appliquent aux Titres de placement du Canada (TPC).

- Les TPC sont émis sans certificat.
- Les TPC ne sont pas encaissables avant l'échéance mais peuvent faire l'objet d'un transfert.
- Les TPC sont en vente par l'entremise des membres de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières qui sont des participants à la Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (CDS) et des agents vendeurs autorisés.
- Les TPC portent intérêt à taux fixe jusqu'à leur échéance (trois, cinq ou sept ans); ce taux est déterminé au début de la période de souscription de chaque émission.
- Les TPC sont disponibles sous forme d'obligation R à intérêt régulier ou d'obligations C à intérêt composé.
- Les TPC à intérêt régulier peuvent être achetés en multiples de 100 \$, sous réserve d'un montant minimum de 300 \$.
- Les TPC à intérêt composé peuvent être achetés en multiples de 100 \$, sous réserve d'un montant minimum de 100 \$.
- Des intérêts simples seront courus mensuellement sur les TPC à intérêt régulier et seront versés à chaque date anniversaire jusqu'à l'échéance.
- Outre les intérêts simples, des intérêts composés seront courus mensuellement sur les TPC à intérêt composé. Ces intérêts seront calculés sur le solde des intérêts crédités à la fin de chaque mois. Les intérêts composés courus seront crédités à chaque date anniversaire jusqu'à l'échéance. Les intérêts simples et composés seront versés à l'échéance.
- Les TPC peuvent être détenus tels quels ou dans le cadre d'un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou d'un régime enregistré d'épargne-études (REEE) autogéré.
- Les taux d'intérêt fixes sont garantis jusqu'à l'échéance.

Section 3.3 - Titres de placement du Canada

Modalités

Versement des intérêts :

Obligations R à intérêt régulier

Payables chaque année en monnaie légale du Canada à la Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (CDS).

Obligations C à intérêt composé

Payables chaque année en monnaie légale du Canada à la Caisse canadienne de dépôt de valeurs limitée (CDS).

Section 3.3 - Titres de placement du Canada Présentés par émission

Échéance	Année d'émission	Émission	Encours estimatif	Page
2006 1 ^{er} nov.	2003	CIB01	2 952 500 \$	172
2006 1 ^{er} déc.	2003	CIB02	1 276 800	172
2007 1 ^{er} janv.	2004	CIB03	311 200	172
2007 1 ^{er} févr.	2004	CIB04	1 593 700	173
2007 1 ^{er} mars	2004	CIB05	329 600	173
2007 1 ^{er} avril	2004	CIB06	<u>1 166 700</u>	173
			<u><u>7 630 500</u></u> \$	

Section 3.3 - Titres de placement du Canada

Renseignements présentés par émission

CIB01 **Émission de 2003, échéant le 1^{er} novembre 2006**

Date d'émission : Le 1^{er} novembre 2003

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 2 952 500 \$

CIB02 **Émission de 2003, échéant le 1^{er} décembre 2006**

Date d'émission : Le 1^{er} décembre 2003

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 1 276 800 \$

CIB03 **Émission de 2004, échéant le 1^{er} janvier 2007**

Date d'émission : Le 1^{er} janvier 2004

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 311 200 \$

Section 3.3 - Titres de placement du Canada

Renseignements présentés par émission

CIB04 **Émission de 2004, échéant le 1^{er} février 2007**

Date d'émission : Le 1^{er} février 2004

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 1 593 700 \$

CIB05 **Émission de 2004, échéant le 1^{er} mars 2007**

Date d'émission : Le 1^{er} mars 2004

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 329 600 \$

CIB06 **Émission de 2004, échéant le 1^{er} avril 2007**

Date d'émission : Le 1^{er} avril 2004

Limite d'achat : Aucun propriétaire immatriculé ne peut détenir des obligations de cette émission pour un montant en capital dépassant 500 000 \$ par type d'immatriculation, si ce n'est par voie de gain de survie ou de succession lors du décès du détenteur immatriculé.

Encours : 1 166 700 \$

Section 3.3 - Titres de placement du Canada

Renseignements présentés par émission

Titres de placement du Canada - **Émission CIB01** de novembre 2003

3,00 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2004

3,00 % pour l'année débutant le 1^{er} novembre 2005

Titres de placement du Canada - **Émission CIB02** de décembre 2003

3,10 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2004

3,10 % pour l'année débutant le 1^{er} décembre 2005

Titres de placement du Canada - **Émission CIB03** de janvier 2004

3,20 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2004

3,20 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2005

3,20 % pour l'année débutant le 1^{er} janvier 2006

Titres de placement du Canada - **Émission CIB04** de février 2004

3,00 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2004

3,00 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2005

3,00 % pour l'année débutant le 1^{er} février 2006

Titres de placement du Canada - **Émission CIB05** de mars 2004

2,75 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2004

2,75 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2005

2,75 % pour l'année débutant le 1^{er} mars 2006

Titres de placement du Canada - **Émission CIB06** d'avril 2004

2,55 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2004

2,55 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2005

2,55 % pour l'année débutant le 1^{er} avril 2006

Section 3.3 - Titres de placement du Canada

Renseignements présentés par émission

Mode d'immatriculation valides

Les Titres de placement du Canada ne peuvent être immatriculés qu'au nom de tout résident ayant véritablement son domicile au Canada⁽¹⁾, et ce, de la manière suivante :

- a) au nom d'un ou de plusieurs particuliers, adultes ou mineurs, et, dans les cas où l'on compte plus d'un particulier, avec ou sans gain de survie;
- b) au nom de la succession d'une personne décédée ou d'un ou de plusieurs fiduciaires nommés en vertu d'un testament;
- c) au nom d'une fiducie régie par l'un des régimes suivants :
 - un régime enregistré d'épargne-retraite (REER);
 - un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR);
 - un régime enregistré d'épargne-études (REEE);
 - un régime de participation différée aux bénéfices (RPDB);
 - un régime de pension agréé (RPA);
 - un régime de participation des employés aux bénéfices;

Nota : Par l'entremise d'un fiduciaire, le gouvernement offre, sans frais, la possibilité d'ouvrir un compte RER du Canada et un compte FRR du Canada. Les Titres de placement du Canada peuvent également être détenus dans un REER ou un FERR autogéré.

- d) au nom d'un organisme ou d'une fondation de bienfaisance détenant un numéro d'enregistrement de l'Agence des douanes et du revenu du Canada;
- e) au nom d'une entreprise individuelle;
- f) dans une fiducie personnelle.

¹ Comprend :

- les fonctionnaires (fédéraux ou provinciaux) canadiens postés à l'étranger et des membres de leur famille immédiate;
- les non-résidents ayant acquis des obligations par voie de succession à la suite du décès d'un propriétaire immatriculé;
- les résidents ayant acheté des obligations et étant devenus non-résidents par la suite.

Partie 3 - Titres non négociables

Section 3.4 – Fonds de placement du Régime de pensions du Canada

Modalités et encours

Échéance : Les obligations émises en faveur du Fonds de placement du Régime de pensions du Canada ne sont pas négociables et elles ne sont ni transférables ni cessibles. Elles viennent généralement à échéance 20 ans après la date de leur émission (il peut arriver que, sur la recommandation du Bureau du surintendant des institutions financières, le ministre des Finances fixe l'échéance des titres à une date plus rapprochée). Les obligations sont remboursables, en entier ou en partie, avant leur échéance seulement à la discrétion du ministre des Finances, à la valeur nominale plus l'intérêt.

Clause

d'échange : Les différentes émissions d'obligations lancées au cours de toute période de 12 mois consécutifs peuvent, sous réserve des dispositions de la Loi sur le Régime de pensions du Canada, être regroupées en une émission de même valeur globale.

Clause de rachat

par anticipation : Ces obligations ne sont pas rachetables avant l'échéance.

Prix à l'émission : 100,00

Intérêt payable : Les 1^{er} avril et 1^{er} octobre

Encours au 31 décembre 2003	3 353 553 000 \$
Montant émis en 2004*	0 \$
Montant échu en 2004*	18 500 000 \$
Encours au 31 décembre 2004	3 335 053 000 \$

* Comprend des titres à court terme émis en vue de maintenir au niveau imposé par la loi le solde du compte de fonctionnement.

Partie 3 - Titres non négociables

Section 3.5 – Obligations émises en faveur d'une fiducie du supplément du transfert canadien en matière de soins de santé

Modalités et encours

Échéance : Les obligations émises en faveur d'une fiducie du supplément du transfert canadien en matière de soins de santé ne sont pas négociables et elles ne sont ni transférables ni cessibles. Elles sont assorties de diverses échéances, du 31 mars 2006 au 31 mars 2007.

Date d'émission : Ces obligations comportent diverses dates d'émission, du 23 juin 2003 au 18 mai 2004.

Clause de rachat par anticipation : Ces obligations ne sont pas rachetables avant l'échéance.

Prix de l'émission: 100,00

Taux d'intérêt : Taux des bons du Trésor à trois mois; intérêts capitalisés trimestriellement

Paiement du capital et des intérêts : Le capital et les intérêts sont payables sur demande du fiduciaire. Si celui-ci ne demande pas que lui soit versée la totalité des intérêts courus pendant une année civile, le gouvernement du Canada paie au fiduciaire, au 31 décembre, les intérêts courus pour l'année civile en questions.

Encours : 64 982 550 \$